

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 111 (2003)

Artikel: L'identité vaudoise vue par des historiens
Autor: Favrod, Justin / Kaenel, Gilbert / Flutsch, Laurent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-75696>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'IDENTITÉ VAUDOISE VUE PAR DES HISTORIENS

INTRODUCTION : LES HISTORIENS SONT DEVENUS DES SIOUX

JUSTIN FAVROD

Existe-t-il aujourd'hui une identité vaudoise ? Les habitants du canton ont-ils des traits culturels communs et singuliers ? Partagent-ils un sentiment fort d'appartenir à une même entité ? Sont-ils prêts à continuer à cheminer ensemble ? Ces questions valaient la peine d'être posées en cette année où le canton fête son bicentenaire. Elle est d'autant plus légitime que l'actualité récente fournit bien de la matière à réflexion. Ainsi, en 2001, l'Assemblée constituante provoquait une levée de boucliers en proposant de changer les armoiries cantonales. Les réactions furent assez vives pour faire reculer l'assemblée. En juin 2002, les Vaudois refusaient à 77% de fusionner avec Genève, exprimant au moins par-là qu'ils ne se sentaient guère Genevois. Toutefois, le même jour, les citoyens vaudois de Lavey-Morcles se déclaraient à 90% prêts à rejoindre le canton du Valais et la commune de St-Maurice. Dans les deux cas, une majorité de la population concernée n'a pas jugé bon de voter. D'une manière plus générale, la centralisation accrue de la Suisse et le discours sur l'obsolescence des frontières historiques à l'heure de mobilité et de la mondialisation invitent à s'interroger. Les historiens peuvent-ils apporter des réponses ?



L'idée de ce recueil d'articles sur l'identité vaudoise est née d'une réflexion du président de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. Gilbert Coutaz a en effet remarqué qu'il y a un siècle, en décembre 1902 quand naissait la Société à la veille du centenaire du Canton de Vaud, les historiens bénéficiaient, avec quelques écrivains, du monopole sur le discours identitaire. C'était eux qui déterminaient l'essence et l'identité des Vaudois. Aujourd'hui, ce discours a échoué aux sociologues et aux anthropologues. La Société a donc décidé de tendre la plume et d'ouvrir sa revue à divers spécialistes pour vérifier si les historiens pouvaient apporter des éléments originaux, en s'appuyant sur leurs spécialités respectives. Chacun jugera du résultat.

Pour ma part, je qualifierais l'expérience de concluante. Il me semble que chaque contribution constitue un réservoir d'informations, une source de réflexions sur notre identité, mais aussi un puits d'interrogations sur les usages de l'histoire.

Si ces textes nous renseignent sur le canton de Vaud, ils apportent aussi un éclairage sur le métier d'historien aujourd'hui. Ce dernier entend se borner à l'observation scrupuleuse et non jouer les acteurs, tentation pourtant permanente de l'observateur...

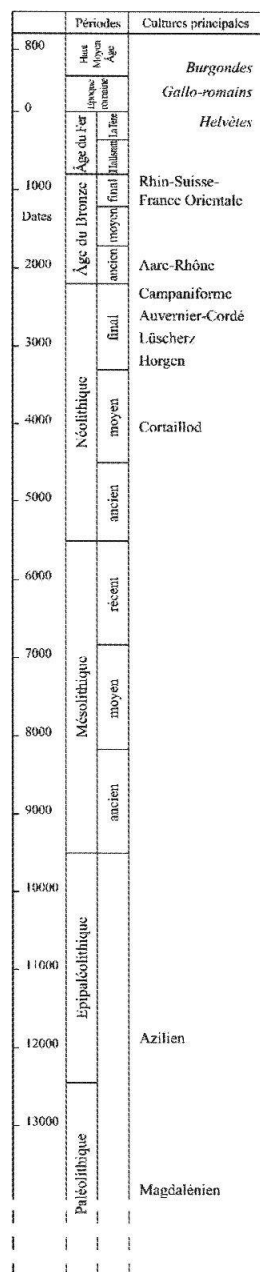
Quelques jours avant que n'éclatent les guerres qui firent voler en pièces la Yougoslavie, un byzantinologue de Belgrade publiait dans un journal français un article. Il s'y déclarait incapable de tracer sur une carte les frontières de la Grande Serbie. Son courage peut être salué. Sa prudence doit être soulignée. Elle résulte sans doute des mauvaises expériences qu'on fait les historiens au cours du siècle précédent. A leur insu ou avec leur consentement, leurs discours ont souvent servi à justifier l'injustifiable. Les dérives qu'a suscitées le discours sur l'identité expliquent sans doute la prudence de Sioux des historiens d'aujourd'hui. En outre, le discours patriotique qui chemine souvent avec le discours identitaire et parfois même se confond avec lui a peu à peu pris dans notre époque et notre imaginaire une coloration de conservatisme étriqué. Peu de gens ont envie de se voir attribuer une telle image en traitant d'un tel sujet.

Certains historiens ont néanmoins accepté de s'aventurer sur ce terrain glissant. Aucun n'a dérapé, mais plusieurs ont emprunté des détours singuliers et pris des précautions infinies.

Les instructions de départ ont été diversement interprétées par les auteurs. Il s'agissait pour chaque historien de se baser sur sa période et son domaine de compétence. Tous travaillent sur des sujets liés peu ou prou au territoire vaudois. Ils devaient déterminer si, pour leur époque de prédilection, il existait des traits identitaires vaudois. Ils avaient ensuite pour mission de déterminer si ces traits avaient subsisté jusqu'à nous. Enfin, petite provocation: on leur demandait si, à leur avis, l'identité vaudoise était assez forte pour garantir la célébration en 2103 du tricentenaire du canton. Il s'agissait là de faire écho au dépliant de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie affirmant qu'il « est impossible d'envisager l'avenir sans connaître le passé ». Démonstrations...

1 ET PUIS DES BRAV'S TYP'S UN PEU FROIDS QU'ÉTAIENT PAS ENCOR' DES VAUDOIS*

GILBERT KAENEL



Aborder le thème de l'identité vaudoise en commençant par les premières traces d'une fréquentation humaine dans le territoire actuel du canton, il y a une quinzaine de millénaires, relève, il faut bien le reconnaître, d'un projet que l'on peut qualifier de... surréaliste !

Au-delà de ce premier réflexe face à une mission impossible, pour ne pas dire insensée, nous saisissons malgré tout l'occasion d'évoquer dans les pages de cette *Revue historique vaudoise*, et non dans celles des publications spécialisées s'adressant aux archéologues, un état des connaissances et des recherches en cours parmi les préhistoriens liées, au thème identitaire ; c'est aussi une manière de relativiser l'importance de la focale cantonale, en intégrant le développement des civilisations qui se sont succédé en territoire vaudois à des ensembles et mouvements culturels plus larges, auxquels il participe, ou du moins n'échappe pas, et qui varient dans l'espace et dans le temps (fig. 1).

Notre discipline, l'archéologie, et en particulier l'archéologie préhistorique, se prête bien à cet exercice de prise de distance. Rappelons que les premiers témoignages écrits concernant l'actuel canton ne remontent pas avant les derniers siècles qui précèdent notre ère, soit à la fin de l'âge du Fer, et qu'ils émanent d'observateurs « étrangers », issus du monde romain en pleine expansion. Il faudra attendre l'intégration des Alpes et du Plateau suisse à Rome, à la suite des campagnes militaires de 16-15 av. J.-C., pour que les premières bribes de textes « indigènes », inscriptions sur pierre, graffiti sur céramique, y fassent leur apparition.

Selon les premières sources considérées comme relativement « précises » et fiables, en particulier les Commentaires de Jules César au premier livre de son *Bellum Gallicum*, ce sont des Helvètes qui occupent la plus grande partie du futur canton. Mais pas uniquement : des Nantuates, un autre

FIGURE 1

Chronologie préhistorique ayant cours
en Suisse occidentale (dessin P. Moinat)

peuple celte, étaient installés dans l'actuel Chablais. On ne connaît pas la « frontière » entre ces deux peuples, qui oscille pour les chercheurs entre Villeneuve et Vevey; l'archéologie, faute de témoins suffisants, reste muette sur cette question, tout comme sur les limites entre le territoire des Helvètes et celui des Allobroges de Genève, ou des Séquanes de Franche-Comté. Pas plus d'indications sur les quatre tribus (*pagi*) helvètes évoquées par César, ni sur leur localisation à l'intérieur du Moyen-Pays; d'après certains témoignages d'époque romaine, il est vraisemblable d'envisager que les Tigurins (le *pagus tigurinus* de César) étaient installés dans la région d'Avenches.

César ne mentionne aucun *oppidum* (ville), ni *vicus* (village) ni *aedificium* (domaine agricole) nommément; et pourtant, d'après lui, une douzaine de villes, 400 villages et de nombreuses

fermes auraient été volontairement incendiés par les Helvètes au printemps 58 avant J.-C., lors de leur tentative d'émigration (fig. 2) qui se soldera par une défaite sanglante près de Bibracte et un retour forcé au « pays ». Mais, à l'instar de *Genua*, où César fit couper le pont sur le fleuve *Rhodanus* pour empêcher les émigrants de passer par la *provincia* (de Narbonnaise), soit Genève et le Rhône, du Jura (*mons Iura*) et du Léman (*lacus Lemannus*) définis comme « frontières » occidentales du territoire helvète, il ne fait aucun doute que les noms d'*Aventicum* (Avenches), d'*Eburodunum* (Yverdon) ou de *Lousonna* (Lausanne) soient antérieurs à l'époque romaine. Quant aux autres toponymes dans lesquels on reconnaît une racine celtique, rien ne permet de les attribuer à l'âge du Fer plutôt qu'à l'âge du Bronze, voire même à la fin du Néolithique au III^e millénaire avant notre ère.



FIGURE 2

Printemps 58 av. J.-C. Les Helvètes et leurs alliés sur le départ : quelque 260 000 émigrants, requérants d'asile, avaient obtenu l'assurance d'être accueillis par les Santons dans le sud-ouest de la Gaule. L'équipement de ces « Helvètes » reflète bien ce que l'on imaginait 150 ans avant les débuts de l'archéologie (J. M. F. 1721, eau-forte, 32 x 20,5 cm)

Avant les Henri Druey, Alois Fauquez, Henri Guisan et autres, le premier Helvète à sortir de l'anonymat est le célèbre chef des Tigurins *Divico*, qui humilia les Romains en 107 avant J.-C. près d'Agen, en faisant passer les légionnaires sous le joug (une scène sublimée par Charles Gleyre en 1858, mais mal située au bord du Léman, lire ci-dessous « La source inconnue d'un célèbre tableau de Charles Gleyre»). *Divico* était-il originaire de la région d'Avenches, où on place en général les Tigurins? Dans tous les cas, il est encore de la partie en 58. Quant à *Orgétorix*, *Namméios* et *Verucloétios* nommés par César, on ne peut les localiser plus précisément en territoire helvète.



L'archéologie apporte deux noms supplémentaires par le biais de légendes monétaires, *Vatico* et *Ninno*: le premier n'est connu que par deux monnaies, l'une découverte récemment sur l'*oppidum* du Bois de Châtel au-dessus d'Avenches, l'autre conservée dans les collections anciennes du Musée romain d'Avenches; le second est bien attesté en Suisse occidentale, en particulier dans la région yverdonnoise, sur l'*oppidum* de Sermuz (Gressy). En faire les résidences de ces éminents personnages, à l'époque de la Guerre des Gaules ou juste après le retour forcé des Helvètes, reste bien entendu du domaine de la conjecture.

On connaît indirectement un septième Helvète, certainement « vaudois » celui-ci: il s'agit de *Camilos* (ou *Camelos*), qui, d'après l'« arbre généalogique » transmis par l'épigraphie et quelques textes latins relatifs à cette puissante famille des *Camilli* — établie à *Aventicum* et bien connue en Suisse romande au I^{er} siècle — était né bien avant la Guerre des Gaules; nul doute que cet éminent personnage ait reçu très tôt la citoyenneté romaine.

Voilà pour les premières bribes d'une histoire événementielle, des peuples et des individus. Quant aux aspects culturels, sociaux, économiques, que l'archéologie tente de restituer à partir des structures d'habitat, des batteries de cuisine, de la parure, de l'armement, des pratiques funéraires..., la distribution spatiale de l'une et/ou l'autre de ces catégories de témoins présente des « configurations » variables, dont la réelle signification échappe à l'archéologue; ce dernier ne peut se transformer en ethnologue, ni identifier et démontrer l'existence de différences, de langues ou de coutumes, entre peuples et tribus celtes...

Donc pas d'identité « vaudoise » au cours du siècle précédant la conquête romaine.

Plus on remonte dans le temps, plus il est difficile d'aborder de telles questions en termes de peuples dont on ne connaît même pas les noms, et de leur assigner un territoire sur la base de la seule « culture matérielle ». La méthode de l'archéologie repose en effet sur l'analogie que le préhistorien reconnaîtra, en recourant à l'analyse typologique, entre les témoins d'une région qu'il opposera à ceux d'une autre région. Il mettra un accent, sans doute exagéré (mais qui peut

le dire ?), sur ce qui lui apparaît comme « différent », donc « autre ». Il attribuera ensuite des noms aux cultures qu'il aura définies, à partir des industries de silex pour le Paléolithique et le Mésolithique, essentiellement de la céramique pour le Néolithique, du métal pour l'âge du Bronze et l'âge du Fer. Ainsi, dès les premières traces d'*Homo sapiens sapiens* mises au jour dans le canton, à Villeneuve, au Mollendruz ou à Baulmes, qui remontent à la fin de la dernière glaciation, vers 13 000 av. J.-C., il rattachera ces populations de chasseurs-cueilleurs, nomades, à de vastes courants européens : Magdalénien, Azilien, Sauveterrien.

A partir du Néolithique, et surtout à la suite du « boom » des stations lacustres dès la fin du Ve millénaire avant J.-C., on peut suivre l'évolution de communautés d'agriculteurs, devenus sédentaires et qui se sont approprié un terroir nourricier. Le préhistorien distingue dès lors, avec une constance surprenante, des cultures « différentes » à l'est et à l'ouest du Plateau suisse, avec une zone intermédiaire apparemment peu peuplée de part et d'autre de l'Aar ; on observe ainsi très bien ce phénomène du Néolithique moyen (culture de Cortaillod à l'ouest — de Pfy à l'est) au Bronze ancien (groupe Aar-Rhône de la culture du Rhône à l'ouest — culture d'Arbon à l'est). On parle en revanche de groupe Rhin-Suisse-France orientale pour la fin de l'âge du Bronze, ou de « domaine hallstattien occidental » (*Westhallstattkreis*) à la fin du Premier âge du Fer, qui comprend la France de l'Est, le Plateau suisse et l'Allemagne du Sud. Le Plateau suisse compte au moins deux centres « princiers » au VI^e – V^e siècle avant J.-C., Châtillon-sur-Glâne près de Fribourg et le Üetliberg près de Zurich ; dans le canton de Vaud, une tombe « princière », à Payerne, a livré un torque en or.

Le début du Second âge du Fer, la période de La Tène, celtique par excellence (déjà helvète sur le Plateau ?), ne fait pas l'objet de distinctions autres que celles déduites de la typologie, du style et d'autres différences reconnaissables entre régions dans l'équipement des individus, essentiellement à partir des parures funéraires.

La fin de la préhistoire — la protohistoire — est marquée par la rencontre avec Rome évoquée en début d'exposé.

Résumons notre propos : rapporté à la préhistoire, le discours identitaire au sens où on l'entend, surtout à partir du XIX^e siècle, ne repose sur aucune base scientifique. L'archéologue devrait d'ailleurs beaucoup plus s'en méfier afin d'éviter de donner des arguments à ceux qui considèrent le « différent », l'« autre », comme « inférieur » (consciemment ou inconsciemment). Les exemples de déviations idéologiques sont malheureusement nombreux au XX^e et au début du XXI^e siècle... Si le racisme n'a évidemment aucun fondement biologique, il n'en a pas plus au plan culturel, et bien sûr linguistique, domaine qui, par définition, échappe au préhistorien. Nos « Vaudois » sont tous issus d'ancêtres *sapiens sapiens*, originaires d'Afrique ou du Proche-Orient il y a plus de 100 000 ans, métissés de paysans méditerranéens, voire d'Europe centrale à la fin du Néolithique, et enrichis par d'incessants brassages entre peuples et individus opérés au cours des millénaires, à l'aune de ce que l'on sait des Celtes de l'âge du Fer.

Une société, à l'image des sociétés dites à tort « primitives » — ou traditionnelles — étudiées par les ethnologues, comme celles que tentent de restituer les archéologues qui ne disposent ni d'écrit ni d'oralité, se définit par des règles d'échanges et de communication. Seuls les états « modernes » ont tenté de fixer les territoires sur lesquels s'exerce leur pouvoir en traçant des limites le plus souvent arbitraires (en particulier dans leurs « colonies »); ces frontières sont sources de conflits récurrents (en Afrique, au Proche-Orient, dans les Balkans...), de confrontations généralement meurtrières, desquelles émerge un nationalisme artificiellement attisé par un discours identitaire détourné. Les dirigeants politiques devraient plus souvent s'inspirer des enseignements de l'histoire et de l'archéologie !

2 « AUTREFOIS, DANS LES TEMPS ANTIQUES... »*

LAURENT FLUTSCH

Aventicum, capitale de toute l'Helvétie romaine: l'antiquité apporte à l'édifice du prestige vaudois une pierre qui est une pierre de taille. D'autant que le palmarès cantonal ne s'arrête pas là: avec Nyon (*Colonia Iulia Equestris*) et Avenches (*Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata*), deux des trois colonies romaines situées sur l'actuel sol suisse sont dans le canton de Vaud (la troisième étant Augst, *Augusta Raurica*, Bâle-campagne). De plus, les bourgades gallo-romaines abondent en terre vaudoise, avec notamment *Pennelocus* (Villeneuve), *Viviscus* (Vevey), *Uromagus* (Oron), *Minnodunum* (Moudon), *Eburodunum* (Yverdon) et bien sûr *Lousonna* (Lausanne), qui figure parmi les plus importantes et les mieux connues des agglomérations secondaires de Suisse. On trouve aussi de très nombreuses villas romaines sur le territoire cantonal; parmi elles, celles de Pully, Commugny, Yvonand et Orbe sont particulièrement fastueuses, comme en témoignent leurs peintures murales, leurs mosaïques et autres luxueux aménagements. La villa d'Orbe est même, exception faite de certains palais impériaux, la plus grande de toutes les demeures privées connues dans l'Empire romain !

On peut donc l'affirmer sans risques, le canton de Vaud est le plus riche de Suisse en vestiges d'époque romaine.

Bien évidemment, ce glorieux constat n'a pas le moindre rapport avec l'existence actuelle du canton, et il n'autorise en aucun cas une quelconque approche de « l'identité vaudoise » dans l'antiquité. A l'époque romaine comme dans la préhistoire (voir la contribution précédente), la question identitaire telle qu'on la conçoit aujourd'hui est aussi anachronique que dépourvue de fondement.

* Premières paroles de la chanson « La vigne de chez nous », de Jean Villard Gilles

D'abord, le découpage géographique d'aujourd'hui ne trouve aucune prémisse dans l'antiquité, où ni le canton de Vaud, ni la Confédération ne correspondent à des entités culturelles ou politiques cohérentes. Bien au contraire : dès la fin du 1^{er} siècle de notre ère, l'actuel territoire suisse est morcelé à l'extrême, puisqu'il se répartit en cinq provinces, pas moins, dont il occupe les confins, et dont toutes les capitales se situent loin au-delà de nos frontières modernes. Le Tessin est rattaché à l'Italie (Milan), Genève à la Narbonnaise (Narbonne), le Plateau, y compris les rivages lémaniques vaudois, à la Germanie supérieure (Mayence), le Valais et une partie du Chablais aux Alpes Grées et Poenines (Aime-en-Tarentaise), la Suisse orientale et les Alpes septentrionales, y compris les Préalpes vaudoises jusqu'à Vevey peut-être, à la Rhétie (Augsbourg). Ce découpage correspond, localement et partiellement, aux limites entre peuples indigènes, devenus « Cités » (*civitates*) dans l'administration de l'Empire ; ainsi la Cité des Helvètes, centrée sur Avenches. Mais il obéit surtout aux impératifs géostratégiques et économiques romains, loin au-delà des frontières nationales d'aujourd'hui. Aux marges des provinces qui le morcellent, l'actuel territoire suisse est politiquement en dehors

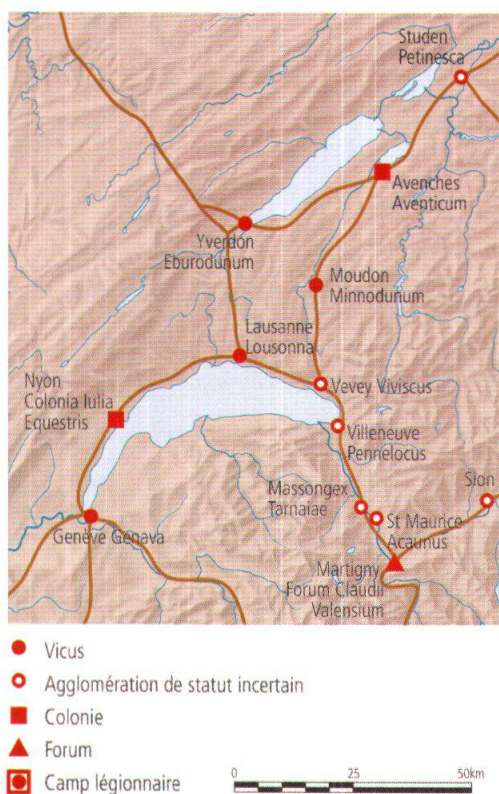


FIGURE 1
Le pays vaudois à la croisée des grands axes routiers et fluviaux.

de tout, et géographiquement au milieu de tout. C'est que les grands axes de passage, et notamment les « transversales alpines », gouvernent déjà le destin régional.

Si, en 15 avant notre ère, Auguste soumet la Rhétie et le Valais, englobant dans la foulée le plateau helvète à l'Empire, c'est qu'il projette de conquérir la Germanie jusqu'à l'Elbe et qu'il a besoin pour cela de contrôler les cols des Alpes orientales, notamment le Brenner. Si Claude, en 47 après J.-C., aménage le Grand-Saint-Bernard, fonde *Forum Claudii Vallensium* à Martigny et améliore la route qui, du Valais, traverse le pays de Vaud et mène à Pontarlier par le col de Jougne, c'est que cette liaison directe entre l'Italie et la Manche est indispensable à son projet de conquête de la Grande Bretagne. Cet axe stratégique contribuera, par la suite, à la prospérité économique régionale. Les grands chemins, donc, passent par ici, mais les enjeux et les pôles de décision sont bien ailleurs (fig. 1).

Autre atout géographique capital, le pays de Vaud est un trait d'union entre les bassins rhodanien et rhénan. De Lausanne à Yverdon, trente petits kilomètres de route relient les réseaux fluviaux, par où s'opère l'essentiel du trafic commercial antique. Basée à Genève et Lausanne, la corporation des nautes du Léman assure le transport des marchandises sur le lac ainsi que leur transfert terrestre jusqu'à Yverdon, où une autre compagnie les prend en charge. La prospérité du port de *Lousonna* doit beaucoup à cette voie trans-fluviale, qui dessert tout le Plateau suisse, sans oublier l'important marché que constituent les troupes stationnées à la frontière nord de l'Empire, sur le Rhin ou au-delà selon les périodes.

Bref : économiquement et stratégiquement, le pays vaudois occupe donc une position clé sur la carte ; mais cette carte est tout sauf une carte d'identité.

Non fondée parce que le canton de Vaud actuel ne recouvre aucune entité politique et culturelle antique, la question identitaire est par ailleurs anachronique parce qu'elle contredit la réalité du monde gallo-romain. Si certains historiens des XIX^e et XX^e siècles ont affublé les événements antiques d'atours patriotiques passés dans la littérature scolaire (« nos ancêtres les Gaulois, Vercingétorix unificateur de la Gaule face à l'opresseur », etc.), c'est à l'évidence sous l'influence déformante de leur temps. Dans un contexte différent, les archéologues nazis ont voulu trouver dans la préhistoire nordique les racines de la « suprématie aryenne ». Dans un autre registre encore, les apôtres blochériens d'une Suisse indépendante et neutre émaillent leur nationalisme renfermé de références au passé médiéval, largement mythologique, de la Suisse des origines. Bref, comme le relève Gilbert Kaenel, ces « déviations idéologiques » modernes travestissent et trahissent le passé lointain en portant sur lui, par le petit bout d'une anachronique lorgnette identitaire, un regard biaisé.

Si, n'en déplaise aux susdits blochériens, on remonte douze siècles avant les Waldstetten, on constate que « l'intégration romaine » des habitants de l'actuel territoire suisse est bien réelle.

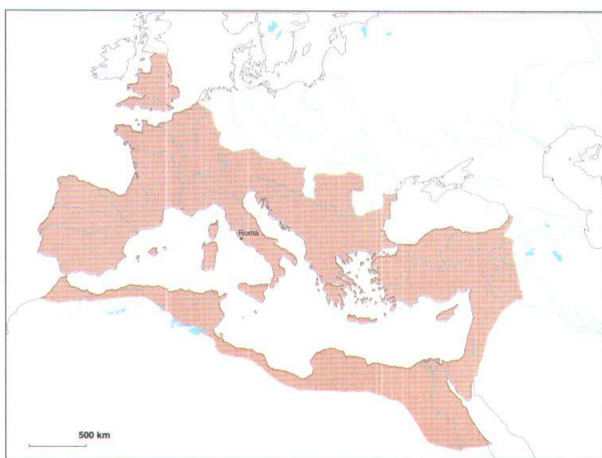


FIGURE 2
L'extension maximale de l'empire romain, sous le règne de Trajan, 106 ap. J.-C.

L'Empire romain s'étend d'Angleterre en Iran et des Pays-Bas au Sahara ; il connaît la monnaie unique (le sesterce), deux langues officielles (le grec à l'Est, le latin à l'Ouest), une administration centralisée (fig. 2). Lausanne dépend d'Avenches, qui dépend de Mayence, qui dépend de Rome. Les gens et les idées voyagent. Le premier banquier suisse connu n'est autre que le père de Vespasien, un Italien qui fit carrière en Asie avant de s'installer à Avenches. Le boom commercial et l'intense brassage culturel générés par l'Empire introduisent dans nos contrées des nouveautés qui, aujourd'hui encore, font

notre culture. Quelques exemples parmi des dizaines d'autres : grâce à la technique du verre soufflé issue du Proche-Orient, et grâce à la viticulture venue de Méditerranée, c'est depuis l'époque romaine que l'on peut, littéralement, *boire un verre* ; diffusée dans tout l'Empire, une obscure dissidence judaïque née en Palestine rehausse aujourd'hui notre paysage de chapelles et de cathédrales ; adoptés par les Helvètes et leurs voisins, le latin — et l'écriture, son corollaire — fondent notre francophonie.

L'essentiel de notre « identité » moderne repose donc sur des apports « étrangers ». Et si les Vaudois doivent leur appellation au germanique *Wald*, les Romands conservent jusque dans leur nom l'empreinte de Rome.



FIGURE 3
Stèle funéraire découverte à Mayence :
Rufus, fils de Coutusvatus, du peuple
helvète, cavalier dans le régiment de
cavalerie espagnol, 18 ans de service, 36
ans, repose ici. Son héritier a fait poser
cette pierre.

Anachronique, la question identitaire l'est aussi parce que qu'elle paraît peu conforme — du moins dans ses formes actuelles — à la mentalité gallo-romaine. Bien sûr, les notions d'indigène et d'étranger (personne venue d'autres horizons géographiques) existent depuis toujours. Mais dans un monde celtique marqué par les migrations de populations, puis dans un Empire romain où Lybiens, Bataves et Gaulois sont soumis au même empereur, se côtoient au gré du commerce et de la vie militaire, consomment à peu près les mêmes produits payés avec la même monnaie, la distinction entre gens d'ici et gens d'ailleurs est mouvante, et relative.

Peuples et communautés culturelles ne semblent guère susciter, dans l'histoire politique et militaire de nos régions, des attitudes « patriotes ». Durant la Guerre des Gaules, une importante cavalerie gauloise appuyait l'armée de César dans ses combats contre d'autres Gaulois. Plus tard, dans l'Empire, les alliances se font et se défont davantage au gré des occasions qu'en fonction des appartenances ethniques ou culturelles. L'armée impériale mêle des soldats de tous horizons, qui, au terme de leurs vingt ans de service, accèdent au statut privilégié de citoyens romains. Ainsi, par exemple, l'Helvète Rufus sert-il dans un régiment espagnol d'une légion romaine cantonnée en Germanie (fig. 3). Relevons toutefois que l'héritier de Rufus, qui a érigé sa stèle, tient à préciser que le défunt est « *natione elvetius* », du peuple helvète. Le sens de la communauté reste donc fort, ce que favorise l'intégration des peuples indigènes sous forme de « Cités » dans l'administration impériale.

D'autres signes indiquent que les peuples celtiques conservent sous l'Empire un certain sentiment identitaire : pérennité des cultes à des divinités tutélaires locales, régionales ou « nationales », groupements d'intérêts tels que l'association des citoyens romains d'Helvétie (c'est-à-dire les habitants d'Helvétie, indigènes ou non, jouissant du très envié droit de cité romain), rivalités peut-être avec les « Cités » voisines dans la course aux faveurs impériales, ou dans les assemblées réunissant périodiquement, sous l'égide de Rome, les délégués des peuples soumis. Difficile toutefois d'estimer les parts respectives du sol et du sang dans l'identité : « l'helvétitude » est-elle affaire de territoire, de lignage, de culture ? Comment les immigrés s'intègrent-ils ?

Ce qui en revanche paraît avéré, c'est que l'existence d'un sentiment communautaire n'engendre pas de réflexes de repli identitaire tels qu'on les observe de nos jours : la facilité avec laquelle les Helvètes et leurs voisins assimilent la civilisation gréco-romaine en témoigne abondamment. Si aujourd'hui la défense de la langue française face à l'anglais est un enjeu pour beaucoup, on observe qu'en une ou deux générations, les Helvètes celtophones ont adopté le latin et l'écriture, sans pour autant renoncer totalement à leur parler. Le *roman way of life* envahit le quotidien : cuisine en sauce et à l'huile d'olive, produits de la mer et autres denrées exotiques, thermes, spectacles, mode... Tout un univers de nouvelles références méditerranéennes transforme le décor public et la sphère privée : colonnes et portiques, acanthes et palmettes, pieds de meubles à tête de lion, poignées de tiroirs en forme de dauphins, fresques et mosaïques ornées de scènes mythologiques gréco-romaines ou autres motifs venus d'ailleurs. Et si certains ont un mode de vie moins « romanisé », ce n'est pas par amour des traditions indigènes, mais par manque de moyens.

Domaine habituellement conservateur, la religion n'échappe pas à cette acculturation aussi rapide que massive. Les dieux ancestraux eux-mêmes changent de visage sous l'influence gréco-romaine : alors que les Celtes ne donnaient pas forme humaine à leurs divinités, on les vénère désormais sous l'aspect de figures anthropomorphes. A leurs noms, on ajoute parfois celui d'un dieu romain équivalent : le Poeninus du Grand-Saint-Bernard devient Jupiter Poeninus et prend les traits du dieu romain ; Caturix, dieu guerrier helvète, devient Mars Caturix. Souvent, la divinité gréco-romaine couvre totalement, par le nom et l'image, le dieu indigène. Ainsi d'innombrables dédicaces gallo-romaines à Mercure traduisent-elles en réalité le culte d'un dieu celtique apparenté.

Le comportement des fidèles change lui aussi, comme en témoigne l'usage généralisé du latin et de l'écriture dans les rapports avec le divin. Fait révélateur, des Celtes de souche s'adressent à des divinités purement celtiques dans la langue des Romains. Ainsi cet *ex-voto* de *Lousonna*, offert par un certain Nonio, de condition modeste sans doute, à ses *Suleviae*, sortes d'anges gardiens celtiques (fig. 4).

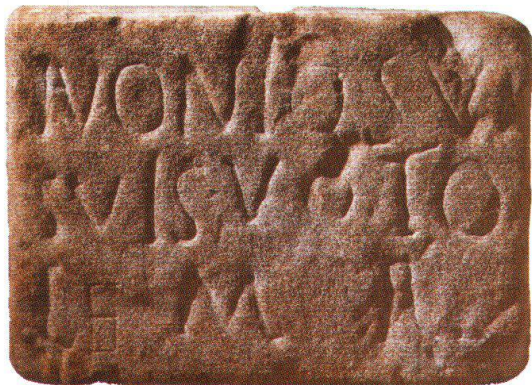


FIGURE 4
Dédicace trouvée à Lausanne : *de Nonio à ses Suleviae, à la suite d'un vœu acquitté volontiers.*

Par ailleurs, le polythéisme gaulois et romain favorise l'émergence locale de cultes nouveaux, d'origine plus ou moins exotique. L'Égyptienne Isis est adorée à Lausanne, le Perse Mithra à Orbe, le Phrygien Attis à Avenches. Chacun fait son marché religieux selon ses aspirations, jusqu'à ce qu'un autre culte oriental, le christianisme, sonne le glas de la cohabitation divine.

Comme la préhistoire, la période romaine a donc été marquée par un intense brassage culturel, favorisé par une tolérance exempte de replis identitaires. Loin de disparaître pour autant, les coutumes

indigènes se sont conjuguées avec les apports « étrangers » pour engendrer la civilisation gallo-romaine, dont la richesse et l'originalité, répétons-le, fondent en bonne partie notre culture.

D'autres influences et d'autres immigrations suivirent, bien sûr, à commencer par les Germains. Sans la force d'une latinisation venue d'Italie, les germaniques Burgondes installés par Rome en 443 au bord du Léman auraient peut-être fini par imposer leur langage à la population locale, comme le firent un peu plus tard leurs congénères alamans dans le Nord du pays. Peut-être les Vaudois d'aujourd'hui commanderaient-ils alors leurs trois décis en *waldertütsch*.

Puisque nous voici revenus au canton de Vaud sur le mode folklorique, venons-en cette grave question : vivra-t-on le Tricentenaire en 2103 ? Le seul éclairage qu'apporte l'Antiquité à cet égard, c'est que les choses changent, que les changements sont enrichissants, et que l'existence des États modernes, loin d'être inscrite dans le marbre, n'est qu'anecdote au regard des millénaires. Si, dans cent ans, le canton et la Confédération existent encore, c'est que nations et nationalisme auront résisté à l'accélération de l'histoire. Et vu les invraisemblables dégâts humains qu'ils ont déjà provoqués depuis leur naissance au XIX^e siècle, on ne sait pas si c'est souhaitable.

Pour terminer sur une note légère, revenons à l'identité vaudoise d'aujourd'hui. Ayant sacrifié à cet exercice saugrenu qui consiste à traiter la question identitaire en expliquant longuement pourquoi la question ne se pose pas, relevons tout de même que l'époque gallo-romaine fournit aux Vaudois un argument de poids contre la légendaire arrogance de leurs voisins du bout du lac : plusieurs inscriptions antiques l'attestent formellement, le lac en question s'appelait déjà le *Lacus Lemannus*, voire Lac de Lausanne, et non le *Lacus Genavensis*.

3 HISTOIRE ET AVENIR DU CANTON DE VAUD

JEAN-DANIEL MOREROD

Consulté, l'historien, qu'il soit médiéviste ou moderniste, n'a aucune peine à dire ce que le canton de Vaud doit au passé. Il peut l'exprimer aussi bien sommairement que sur des centaines de pages. Mais à la question « en quoi le passé complique-t-il le présent ? » son assurance bat déjà en retraite. Enfin, c'est un lieu commun de dire que la méconnaissance du passé met l'avenir en péril ; pourtant, l'historien est bien en peine de faire croire qu'il est doté d'une clairvoyance particulière lorsqu'il considère l'avenir de son pays.

LE POIDS DU PASSÉ

A l'évidence, le canton de Vaud, tel qu'il s'est dégagé des événements fondateurs de 1798-1803, devait son territoire entièrement aux siècles précédents. Il est formé des terres francophones de la République de Berne et de quelques régions (les « bailliages communs » d'Orbe-Échallens et de Grandson) qu'elle gérait avec Fribourg. Les frontières actuelles du canton, à quelques micro-corrrections près, se superposent exactement aux frontières administratives bernoises, enclaves genevoises (Céligny) et fribourgeoises (Vuissens, Estavayer par exemple) comprises. Comme de nos jours, Avenches et sa région n'étaient pas reliées territorialement au reste du Pays de Vaud.

Ces terres, on le sait, avaient été rassemblées aux xv^e-xvi^e siècles : à la suite des Guerres de Bourgogne de 1475-1478, d'une campagne militaire en 1536 et de la liquidation du comté de Gruyère entre 1555 et 1557, Berne s'était constitué un domaine francophone. Elle l'avait pris pour l'essentiel au duc de Savoie, à l'évêque de Lausanne et au comte de Gruyère. Berne n'avait pas été la seule à se tailler un domaine à leur détriment ; le Valais et Fribourg en avaient fait autant. C'est ainsi que des entités comme le bailliage savoyard du Chablais (de Vevey à Saillon), le bailliage savoyard de Vaud (de Nyon à Morat, de Sainte-Croix à Romont), la principauté de Lausanne (Lausanne, Avenches, Lucens, Lavaux, etc.), le comté de Gruyère, avaient été répartis entre Berne, Fribourg et, dans une moindre mesure, le Valais.

Au moment de l'effondrement de l'ancienne Confédération, en 1798, ces trois États sont donc des pouvoirs germanophones disposant de vastes terres francophones. Une telle situation se prêtait à toutes les aventures, mais, après quelques troubles et hésitations, Fribourg et le Valais devinrent des cantons bilingues, tandis que Berne voyait les notables de ses terres francophones se déterminer pour un nouveau canton et utiliser leurs contacts avec la France pour l'obtenir. Il est vrai qu'historiquement Berne était, avant le xv^e siècle, un État germanophone, alors que Fribourg et le Valais étaient depuis toujours bilingues et avaient fait le choix de l'allemand comme langue du pouvoir pour des raisons politiques et non pas démographiques.

Ce passé aida sans doute à l'intégration par Fribourg et le Valais de leurs terres welches sujettes ; aucune raison semblable ne joua en faveur de Berne.

C'est donc une part du grand butin occidental de Berne, Fribourg et du Valais qui forma le canton de Vaud, la part protestante : Berne avait protestantisé ses conquêtes, au contraire de ses deux alliés. Né de la fragmentation de la seule République de Berne, Vaud n'en était pas moins très vaste : jusqu'à 90 km du sud au nord, autant pour sa plus grande largeur de l'est à l'ouest, le troisième territoire cantonal suisse en étendue. L'identité du nouveau canton associait la langue, la confession (mis à part les quelques paroisses catholiques des bailliages mixtes) et l'histoire : le passé bernois et, dans une certaine mesure, le passé médiéval.

Pour l'essentiel (à l'exception des bailliages mixtes, du Pays d'Enhaut et de la région d'Aigle), le nouveau canton avait, à l'époque bernoise, formé une entité — le Welschland — divisée en bailliages et soumise à quelques institutions bernoises faïtières (chambre romande des appellations, etc.). Mais cette entité n'avait pas de capitale locale : les villes qui, au Moyen Age, avaient joui d'une prééminence politique — Lausanne, siège de l'évêque, et Moudon, chef-lieu du bailliage savoyard de Vaud — ne la conservèrent pas à l'époque bernoise. Au niveau ecclésiastique, l'intégration avait été plus poussée, puisque les paroisses du Pays d'Enhaut ou de la région d'Aigle n'étaient pas à part : elles appartenaient à ce qu'on appelait la classe de Vevey, l'un des quatre arrondissements ecclésiastiques qui regroupaient les paroisses vaudoises. Mais, là non plus, il n'y avait de capitale ecclésiastique vaudoise : Lausanne n'avait que son Académie pour la distinguer du reste du pays, les classes n'avaient pas le droit de se concerter et les décisions se prenaient à Berne.

Quant à l'héritage médiéval, il est moins facile à définir, dans la mesure où font encore débat les liens entre les deux principales entités « fusionnées » par les Bernois : la principauté de Lausanne et le bailliage de Vaud. Mais, depuis le VIII^e siècle, quelque chose s'est appelé « Vaud », si bien que ce nouveau canton avait un long passé, à défaut d'un territoire constant. Le nouveau canton ne devait pas seulement son nom au Moyen Age, mais en partie sa forme. L'extrême extension nord-sud du bailliage savoyard de Vaud et de la principauté de Lausanne détermina celle du Welschland bernois puis du nouveau canton. Les lointains (vus de Lausanne !) Cudrefin et Avenches sont deux anciennes châtelanies savoyarde et épiscopale.

Si le nouveau canton devait au passé son existence même et ses dimensions, il n'en était pas moins un État neuf : toutes ses institutions civiles étaient nouvelles et sa capitale improvisée. Lausanne, au contraire de presque toutes les capitales suisses, n'était pas une ancienne ville souveraine et, depuis des siècles, n'avait pas été un centre de pouvoir : le pays ne s'était pas développé et organisé en fonction d'elle.

TENSIONS ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT

L'héritage bernois, c'est peut-être avant tout l'identité francophone et protestante ; l'importance de la confession justifia, en tout cas, le maintien des découpages capricieux de frontières et fit renoncer notamment à la « simplification » qu'aurait constitué le rattachement d'Avenches au canton de Fribourg ; on sait que cela avait été le cas en 1798, mais ne dura que jusqu'en 1803.

Or, si la confession et la langue ont déterminé le Pays de Vaud moderne, la langue seule est restée une force identitaire. A peine dix ans après sa disparition, l'exclusive politique frappant les catholiques — il n'y a pas eu de conseiller d'État catholique de 1809 à 1990, alors même que leur électorat dépassait de beaucoup les catholiques « historiques » de la région d'Échallens — nous apparaît comme un tabou idiot. Que cette exclusion échappe absolument à notre compréhension montre la rapidité avec laquelle la confession a cessé d'être déterminante dans l'identité vaudoise.

Une disparition aussi complète a soudainement frappé d'absurdité la frontière Vaud-Fribourg et la frontière Vaud-Valais. L'évidence religieuse disparaît au moment où la complexification intense de l'organisation scolaire et hospitalière, ainsi que les problèmes d'aménagement du territoire, rendent souhaitables des ententes inter-régionales. Le hasard veut que cette nécessité pèse précisément sur les confins fribourgeois et valaisans. Ce sont des terres moyennement peuplées, traversées par des frontières sinueuses : des infrastructures unifiées semblent s'imposer comme une économie ou, si l'on préfère, une « optimisation » des dépenses publiques ; de tels projets poussent à reconsidérer les frontières, soit pour les déplacer, soit pour les supprimer. Au contraire, la frontière avec Neuchâtel est marquée par un relief ingrat et sépare pour l'essentiel des zones en voie de désertification : les communautés locales n'ont plus la force nécessaire pour remodeler la région à la suite de projets coordonnés d'infrastructures. A l'inverse, la frontière Vaud-Genève sépare des zones extrêmement riches et peuplées où une double infrastructure est aisée à financer et à rentabiliser ; voilà qui ne contre-balance peut-être pas l'attrait de Genève sur la région de Nyon, mais évite le rôle déclencheur qu'auraient des projets d'infrastructures communes. Si le territoire du canton devait changer, ce serait donc plutôt dans la Broye ou le Chablais.

L'héritage du passé, c'était aussi la faiblesse politique de Lausanne. A ses débuts, le canton constituait un vaste territoire, à la population majoritairement rurale, avec un réseau dense de petites villes, où Lausanne, la nouvelle capitale, ne jouait pas un rôle majeur. Le régime radical, en place dès 1845 pour plus d'un siècle, accentua même la prédominance du canton sur sa capitale, vu son assise rurale, son aversion pour les traditions bourgeoises et la défiance que lui inspirait initialement la vie intellectuelle. Le pouvoir vaudois était territorial, diffus et campait à Lausanne bien plus qu'il n'y avait son centre.

Le territoire est évidemment resté le même, mais il a peu à peu perdu sa cohérence depuis le milieu du xx^e siècle, à cause d'une évolution démographique rapide, impliquant un déplacement

des populations non seulement de la campagne vers la ville, mais du nord vers le sud. A chaque année qui passe se fortifie un peu plus une vaste région lémanique, où population, richesse, pouvoir, connaissances se concentrent et laissent le reste du canton un peu plus vacant. Depuis quelques années, le nombre des constructions neuves, mais aussi la qualité d'entretien des bâtiments anciens rendent manifeste la différence entre cette zone prospère et le reste du pays ; comme pour le souligner, la pénurie de logements n'a jamais été aussi intense au bord du Léman qu'aujourd'hui. Il n'existe aucun signe de rééquilibrage, sauf ceux, volontaristes, d'une légère délocalisation administrative. C'est à peine si l'on peut espérer que l'arc lémanique devienne une sorte de triangle incluant Yverdon, comme le suggère le réseau autoroutier.

Cette évolution a entraîné depuis quelques années une certaine refonte de l'organisation administrative, mais qui masque mal la perte d'importance du territoire en tant que tel. On ne songe plus, comme il y a 20 ou 30 ans, à magnifier le canton de Vaud, Suisse miniature avec ses trois régions naturelles ; il est supplanté, masqué par l'arc lémanique. Ce rééquilibrage constitue sans doute pour Lausanne une revanche sur le passé, mais la revanche est si violente qu'elle commence à faire perdre sa cohésion au territoire cantonal et leur identité aux Vaudois.

Vu de l'extérieur, le canton de Vaud existe de moins en moins : il y a l'arc lémanique et, derrière, un *no man's land* qui le sépare des autres cantons. Occupé, actuellement, à fortifier ses liens avec Vaud, Neuchâtel n'y voit pas une affaire de voisinage, mais de relations lointaines avec une région riche et puissante : les deux cantons ont certes une longue frontière commune, mais Lausanne est loin de Neuchâtel...

Lausanne se trouvant au centre de l'arc lémanique, appelé à concentrer l'essentiel de la population et de la richesse vaudoises, son statut de capitale, jusqu'alors frêle, devient indiscutable. Mais son destin ne se confond peut-être plus avec celui de tout le territoire vaudois, dans la mesure où la concentration de la population est aussi celle des électeurs : comment équiperait-on les régions périphériques quand les électeurs seront presque tous ailleurs ? Le cadre cantonal passera pour dispendieux. Pendant des siècles, les capitales drainaient les ressources du pays ; maintenant elles subventionnent leur arrière-pays...

Les problèmes politiques, financiers et identitaires du canton de Vaud sont les problèmes d'un grand canton et ne lui sont pas entièrement propres : la question des « grands cantons » commence à se poser. Qu'en faire alors que leurs structures politiques datent d'un XIX^e siècle rural ? Le canton de Berne, jumeau du canton de Vaud, est dans la même situation. La richesse et la solidité des vastes campagnes bernoise et vaudoise étaient l'une des forces de la Suisse des XIX^e et XX^e siècles ; leur paupérisation la menace. La mode veut que les spéculations actuelles à propos d'une refonte des structures cantonales s'orientent presque toujours vers un regroupement de petits cantons pour créer des zones « viables ». Pourtant, ce sont les cantons à vaste territoire qui sont la faiblesse secrète de la Suisse d'aujourd'hui.

La force que le canton de Vaud a héritée du passé — son vaste territoire — est certainement devenue une faiblesse, tandis que sa force actuelle majeure — la puissance de l'arc lémanique — n'a guère de racines historiques. Il n'y a pas lieu de nous inquiéter seulement pour l'équilibre interne du canton ; en effet, son ample territoire affaibli est aussi ce qui le relie au reste de la Suisse. L'arrière-pays vaudois fragilisé, joint à la campagne bernoise appauvrie, offre à la Suisse une belle ligne de fracture.

L'AVENIR PEUT-IL S'ÉCRIRE ?

Pour un pays, exister est d'ordinaire le legs le plus tenace du passé ! Aucune force actuelle ne créerait le canton de Vaud tel qu'il est, mais un historien ajouterait qu'il faut d'ordinaire de fortes secousses historiques pour que le territoire d'un État se modifie ou que l'État lui-même disparaisse. Toutefois, la question est compliquée par le fait que le canton de Vaud n'est que partiellement un État, dans le cadre de l'État fédéral qui tend à se centraliser, et que la Suisse est elle-même un État concerné par la construction européenne. Il y a en effet quelque chose de singulier dans le fait que la Suisse est un État qui se renforce au détriment des cantons, tout en étant menacé d'absorption ou de satellisation par l'Europe.



Il serait facile de dénoncer encore plus que par le passé une sorte de jacobinisme fédéral, qu'on verrait se développer à contre-temps, à en juger par une tendance à la régionalisation ailleurs en Europe ; ce serait oublier que la régionalisation européenne vaut pour des pays qui avaient connu une centralisation que la Suisse, restée un État fédéral, n'a pas encore réalisée. Surtout, il s'agit d'une régionalisation très relative, dans la mesure où cette Europe dite des régions est bien plus une Europe de la norme unique. On remarque sans surprise que la nécessité ressentie par la Confédération de rendre la législation suisse compatible avec celle de l'Europe a un puissant effet centralisateur. La souveraineté cantonale deviendra ainsi, de plus en plus, un fantôme du passé, une sorte de momie constitutionnelle. Parallèlement, la remise en cause des structures cantonales est difficilement évitable, à une période où dominent les discours incantatoires sur la « masse critique » et les « économies d'échelle », ainsi que les appels au « moins d'impôt ». En effet, à l'influence de la construction européenne s'ajoutent sans s'y confondre les effets de la mondialisation de l'économie, qui limitent non seulement le pouvoir de l'État et ses ressources, mais favorisent une harmonisation juridique.

Ainsi, la dynamique de l'État fédéral — il n'y a jamais d'équilibre institutionnel figé —, l'esprit du temps et les rapports de la Suisse avec l'Europe affaiblissent les cantons au point de rendre imaginables des procédures facilitées de modification de leurs frontières, voire la disparition des

cantons historiques par regroupement ou remodelage. En cela, que le projet de fusion Vaud-Genève soit allé jusqu'à la votation populaire est sans doute un signe des temps. Mais personne ne peut savoir actuellement si la Suisse durera assez longtemps comme État à peu près indépendant, pour que le destin des cantons se joue dans le cadre fédéral. En effet, toute réflexion devrait intégrer le facteur européen et lui donner une influence primordiale.

Peut-on réduire l'avenir à quelques hypothèses ? Écartons d'abord celles qui impliqueraient des événements mondiaux majeurs, mais imprévisibles. Écartons aussi celle, doucement absurde, qui verrait la Suisse préserver fièrement son indépendance, sa prospérité et ses spécificités, sans que l'Europe n'y trouve rien à redire. Il en reste trois :

- ou bien la Suisse sera amenée à adhérer à l'Europe, la pression fédérale à l'unification déclinera et le canton subsistera à peu près tel qu'il est, mais sans pouvoir maintenir encore sa prétention à être un État.
- ou bien la Suisse sera peu à peu satellisée, adoptant, comme elle le fait déjà maintenant, les normes européennes sans faire partie de l'Europe. Dans ce cas, la pression fédérale augmentera au point qu'il pourra arriver à peu près n'importe quoi aux cantons ; en effet, ce n'est pas seulement pour rendre le droit suisse, au sens large, euro-compatible que l'autonomie cantonale sera réduite, mais aussi pour faciliter la capacité de négociation de la Confédération avec l'Europe.
- ou bien l'Europe échouera, se diluant ou se brisant à force de grandir, ou suscitant trop de défiances nationalistes. Dans ce cas, la Suisse redeviendra un État européen comme un autre et les cantons seront amenés à changer plus fondamentalement que dans la première hypothèse et moins que dans la seconde.

L'historien est bien en peine d'indiquer l'hypothèse à ses yeux la plus vraisemblable. Mais il sait qu'un Empire en formation — et l'Europe en est un — conditionne toujours l'histoire de ses voisins. Et la Suisse est moins qu'un voisin, elle est une enclave. C'est le destin de l'Europe qui conditionnera celui de la Suisse, qui conditionnera celui du canton de Vaud. C'est dire si le passé local jouera peu de rôle. Tout au plus peut-on espérer que Vaud s'attaquera rapidement à ses problèmes propres, de telle sorte qu'il n'ait pas à affronter l'avenir en canton malade. C'est seulement face à ses propres problèmes que connaître l'histoire changeante de ses forces et de ses faiblesses peut le servir.

4 LE MYTHE FONDATEUR DE L'IDENTITÉ VAUDOISE

DANIÈLE TOSATO-RIGO

Une légende tenace fait remonter l'identité vaudoise au plus profond de l'Ancien Régime. Écrasée par Berne en 1536, elle aurait recouvré sa pleine vitalité avec la révolution de 1798, qui mit fin au règne de Leurs Excellences, et trouvé sa consécration dans la création de l'État cantonal.

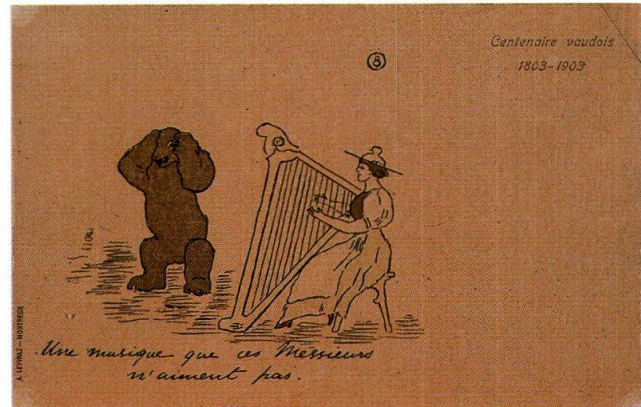
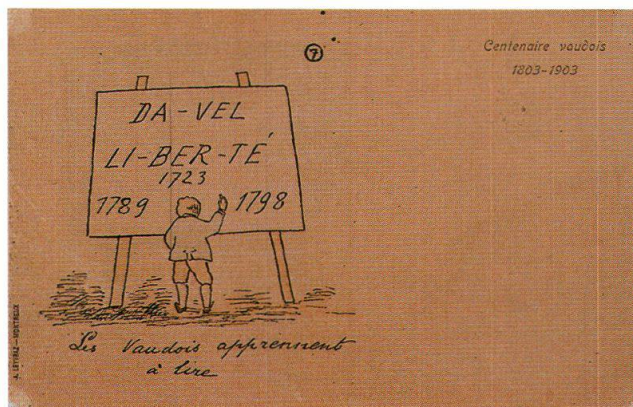
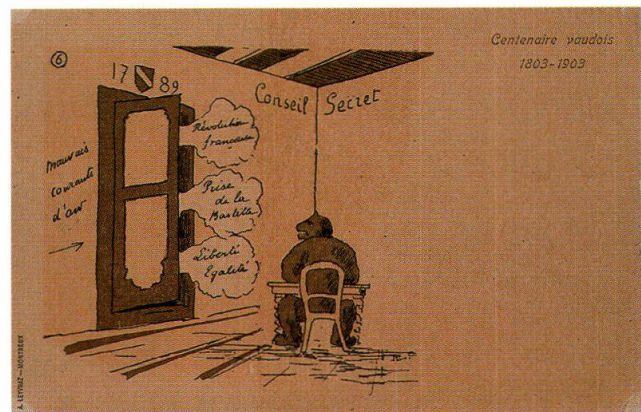
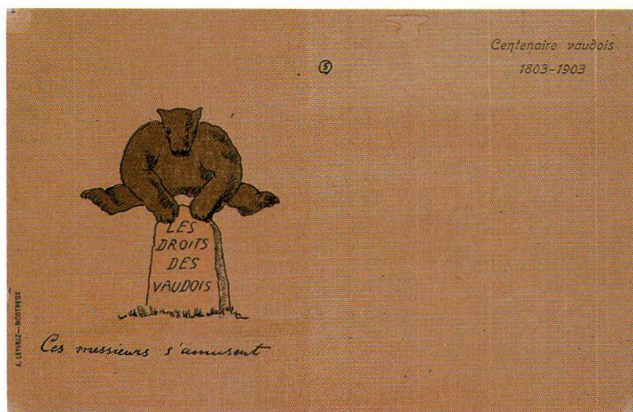
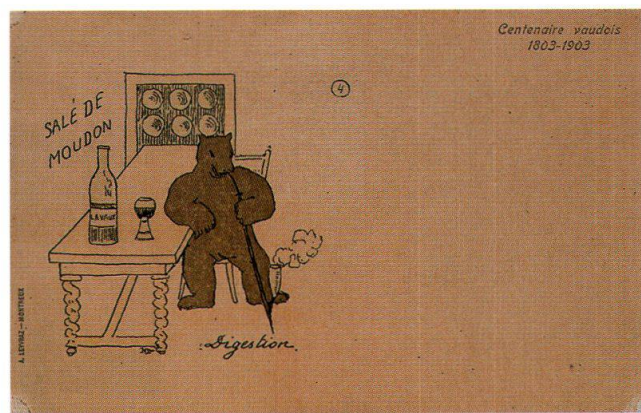
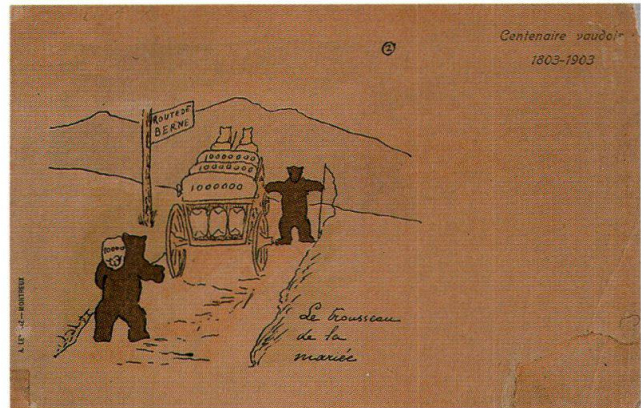
Les traits essentiels de ce véritable mythe fondateur ont été fixés il y a un siècle, dans le sillage des fêtes patriotiques en vogue dans la Suisse de l'époque. Organisatrices des importantes festivités qui marquèrent la commémoration du Centenaire de l'État vaudois, en 1903, les autorités cantonales s'étaient adressées à Émile Jaques-Dalcroze pour l'écriture d'un « Festival vaudois », grande fresque historique qui réunit

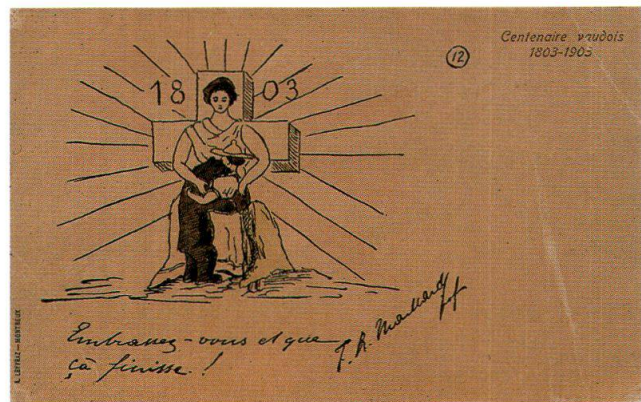
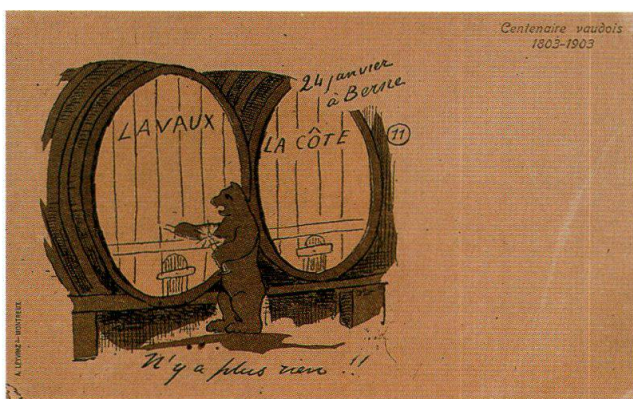
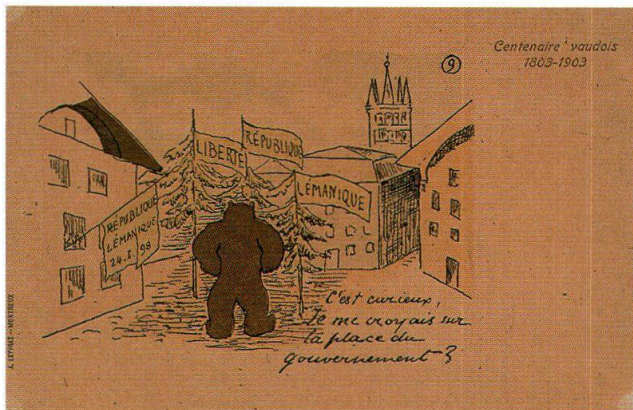


2'558 acteurs, figurants et chanteurs sur une scène de 600m² : un spectacle qui selon son historien, Denis Pittet, fut apprécié par 23% de la population vaudoise. Le Conseil d'État avait demandé à l'artiste un livret « qui reflète notre caractère national, qui soit bien du terroir, bien vaudois, où nous nous reconnaissons et où on nous reconnaisse, qui honore le travail, celui de la terre, de la vigne et des

champs et aussi la culture de l'esprit, qui soit un hymne triomphal chanté par le pays entier, résonnant de la plaine jusqu'au sommet des monts et glorifiant la liberté ». En souvenir de la manifestation, une série de cartes postales (voir figures 1-12), dont certaines furent affichées en grand format sur la place Pépinet et à la Palud, à Lausanne, rappelaient aux Vaudois ce qui était censé être leur histoire.

Cette série de vignettes propose une manière de conte : il était une fois, il y a fort longtemps, au temps où les ours bâtissaient des États, un ours redoutable qui tomba follement amoureux d'une jeune héritière des bords d'un lac. La jeune femme ne partageait pas l'amour de l'ours, mais il n'en voulut rien savoir et l'obligea à lier son sort au sien. La jeune mariée apporta une riche dot à son époux, trésor qui prit aussitôt la route de la ville où l'ours tenait sa résidence principale et qui s'appelait Berne. La fiancée, elle, reçut pour tout cadeau de noces un carcan. Dès lors l'ours ne voulut plus qu'elle s'éloigne de son arbre. Il passait son temps à boire et à manger : lard de Moudon, vin blanc de Lavaux, tabac de la Broye, aucune des spécialités du pays acquis n'échappait à sa voracité. Quand il ne mangeait pas, l'ours jouait, comme font les ours, à sauter et à se rouler dans l'herbe tendre. Mais un jour qu'il était dans son cabinet de travail, occupé à faire ses comptes, l'ours fut dérangé par une violente bourrasque de vent. Quand bien même il avait, comme à l'accoutumée, fermé sa porte à clé, celle-ci s'en trouva ébranlée, et un rumeur étrange lui parvint : un vent nouveau soufflait d'un pays voisin. Ses enfants, qu'il avait





FIGURES 1-12

Cartes postales déposées au Musée historique de Lausanne (photographies, Sylviane Pittet).

laissés à la vie sauvage et dans l'ignorance de leurs droits, avaient appris à lire ! Alarmé par ces nouvelles, l'ours se précipita auprès de son épouse. Il la trouva débarrassée de son carcan et jouant des airs de liberté. Sa musique lui faisait souffrir mille maux, mais étrangement l'ours n'avait plus aucune force pour l'empêcher de jouer. Plus rien n'était comme avant, l'ours n'était plus maître chez lui. Il était temps qu'il s'en aille. Son épouse le lui dit gentiment, sans rancune, mais avec l'assurance de celle qui venait de reconquérir sa liberté. Rentré chez lui, il n'eut plus que les yeux pour pleurer, et l'eau de l'Aar pour étancher sa soif. Ainsi l'ours bernois et la jolie vaudoise n'eurent-ils pas d'enfants et ne vieillirent-ils pas ensemble. Mais, comme dans tous les contes, il y a tout de même un happy end... puisqu'ils se retrouvèrent en 1803.

On aura reconnu sous un aspect débonnaire — l'heure est à la réconciliation — dans ce propos tous les ingrédients d'une légende de libération : un peuple uni, asservi, spolié, pillé dans ses ressources naturelles, bafoué dans ses droits, qui sous l'impulsion de la révolution se réapproprie sa liberté et chasse l'occupant. On connaît la fortune du récit. Depuis plus d'un siècle, des générations d'érudits n'ont pas suffi à transmettre à un large public que la période savoyarde n'eut rien d'un âge d'or, pas plus que le régime bernois ne fit du Pays de Vaud une

colonie gémissant dans ses fers. Mais la création la plus anachronique du récit est sans conteste la Vaudoise. La mère-patrie, emblème de l'identité cantonale, fut en effet loin de sortir de l'Ancien Régime tout armée...de son chapeau de paille. Et ce pour des raisons qui tiennent autant à l'histoire matérielle du Pays de Vaud qu'à celle des mentalités.

Tout d'abord, les « Vaudois » de l'époque ne sont pas exactement ceux d'aujourd'hui. Sous l'Ancien Régime, on appelle (rarement) Vaudois et bien plus souvent habitants du pays de Vaud les ressortissants du territoire conquis par Berne en 1536. C'est dire que n'entrent pas dans cette dénomination tous les ressortissants du canton actuel. N'en font pas partie les habitants de trois entités conquises antérieurement, à la faveur des guerres de Bourgogne (1475-1476) : le gouvernement d'Aigle ainsi que les bailliages d'Orbe-Échallens et de Grandson administrés communément avec Fribourg, auquel s'ajouta en 1555 le district actuel du Pays-d'Enhaut, pris au comte de Gruyère. Mais surtout, dans cette société fondée sur l'inégalité des statuts, le morcellement et l'enchevêtrement juridique, les redevances payées par le paysan diffèrent d'une terre à l'autre. Tout comme les tours de guet qui incombent au bourgeois varient à quelques kilomètres de distance. Les individus sont faiblement intégrés à des entités dépassant leur ville ou leur village, nonobstant la mobilité de larges couches de la population. Jusqu'à la langue, trait distinctif du « pays romand » de la République de Berne, comme on l'appelait alors, se décline en multiples patois renforçant l'identification locale. En fin de compte, de quelque territoire qu'il provienne, le Vaudois de l'époque naît et meurt identitairement rattaché à un lieu. Il est Morgien, Veveysan ou Ormonnan, auquel cas on distingue encore clairement le ressortissant d'Ormont-Dessus de celui d'Ormont-Dessous.

Deux moments clé de l'histoire vaudoise attestent, si besoin était, l'absence de sentiment, au sein de la population, d'une patrie vaudoise commune. Divisés face à la conquête bernoise — entre la passivité de la plupart des bourgs vaudois, la défense active d'Yverdon et la collaboration militaire de Lausanne avec Berne —, les Vaudois ne le seront-ils pas tout autant lors de la révolution de 1798, qui scelle l'union des villes lémaniques contre les bourgs et les campagnes pro-bernoises ? Ce qui n'a pas empêché les uns et les autres de devenir, dès les décennies qui ont suivi la conquête, des Suisses et des réformés convaincus.

Pour paradoxal que cela puisse paraître, c'est d'abord du côté bernois que l'on a commencé à envisager le pays de Vaud comme un territoire spécifique. Un pays sujet que la République pourrait d'ailleurs se voir contrainte d'abandonner en temps de crise. L'avoyer Steiger en fait la réflexion en 1723 dans son annotation au Manifeste du Major Davel : « La nature, d'une part, la différence de langue, d'autre part, ont fait de la Sarine la frontière entre le Pays romand et le Pays allemand », et Steiger de rappeler qu'en 1699 des officiers bernois envisageaient, dans le cas d'une invasion ennemie, « si le Pays de Vaud ne pouvait être tenu », de l'abandonner. C'est exactement le scénario qui se produira en 1798. Après les événements du 24 janvier, devant la menace des troupes françaises stationnées aux frontières du Pays de Vaud et prêtes à soutenir militairement la poignée de patriotes qui venaient de proclamer la République lémanique, les

baillis bernois reçoivent un ordre laconique de rentrer à Berne s'ils se sentent en danger... et font leurs bagages.

Ce sont les révolutionnaires qui ont forgé le berceau indigène du concept de « nation vaudoise », sous l'influence des révolutions américaine et française. Peu avant les événements, Jean-Jacques Cart, de retour des États-Unis, et Frédéric-César de La Harpe, à Paris, publient des pamphlets dénonçant l'oligarchie bernoise et appelant le « peuple vaudois » à réclamer ses droits. Un glissement s'opère : sous leur plume, le Pays de Vaud renvoie à l'ensemble des territoires romands sujets de Berne. Le terme devient la pierre angulaire d'une unité nationale considérée comme indispensable à la lutte contre le souverain bernois. « Les cris unanimes : Vive la liberté vaudoise mettraient en fuite vos oppresseurs et seraient le ralliement du peuple entier du Pays de Vaud », écrit La Harpe à la ville de Rolle fin décembre 1797, engageant les cités vaudoises à rédiger des pétitions communes réclamant des réformes. Une guerre de pamphlets s'engage alors dans laquelle adversaires et partisans de réformes cherchent à mobiliser la population. Elle fait entrer le « peuple vaudois » sinon dans tous les cœurs, du moins dans le vocabulaire politique.



Le ralliement national espéré par les partisans de réformes — pour les plus sincères desquels l'existence d'un peuple vaudois ne faisait aucun doute — ne se produit ni avant ni pendant la révolution de 1798. Certes, la plupart des villes se trouvèrent un intérêt commun à réclamer davantage de droits politiques et organisèrent l'embryon d'une représentation commune. L'autorité politique intérimaire, essentiellement urbaine, qui succéda aux baillis se donna le titre d'« Assemblée provisoire du peuple vaudois », puis celui d'« Assemblée

provisoire des députés de la Nation vaudoise ». Mais cela suffit-il à bannir l'« esprit de localité » fustigé par les révolutionnaires ? Même le futur conseiller d'État Henri Monod, avocat du nouveau régime, avoue dans ses *Souvenirs* qu'il n'y avait guère pire à l'époque pour un Morgien que de devoir passer une soirée en société... à Lausanne. Un double sentiment identitaire habitera le politicien, comme nombre d'hommes de la révolution. Sa loyauté à l'État cantonal naissant fait de Monod un Vaudois, tandis qu'il demeure Morgien de cœur et d'âme.

Les campagnes quant à elles restèrent pour la plupart étrangères au mouvement, et méfiantes à l'idée d'un peuple vaudois derrière lequel elles voyaient la volonté des villes de s'emparer du pouvoir et le spectre de la Révolution française. Les chroniques d'époque en témoignent. Tel le journal du Doyen Bridel rapportant que les habitants du Pays d'Enhaut firent « défense de laisser entrer le Vaudois » sur leur territoire ; ou les mémoires du lieutenant de milice ormonnan Duplan, déplorant la soumission du pays « aux Vaudois ». Même un habitant d'Yverdon tel que le pasteur Châtelanat, hostile à la révolution et regrettant la domination bernoise, ne voulait pas du nom de Vaudois : « Redevenons comme du passé », écrit-il dans un

pamphlet publié en 1801, « le nom de Suisse est assez beau pour qu'il nous faille le garder et contre quoi le changerions-nous ? C'est contre celui de Bourguignons, ou bien celui de Vaudois qu'ils nous ont déjà donné, que c'est quasiment un sobriquet ? »

Qui dit commémorer dit faire acte de mémoire, donc également d'oubli. Quels choix feront nos successeurs en commémorant le Tricentenaire ? Dans l'histoire vaudoise mise en vignettes pour la commémoration de 1903, il n'y a plus trace de la pluralité des références identitaires d'Ancien Régime, des déchirements entre partisans et adversaires de la révolution, ni de l'opposition pluriséculaire entre ville et campagne. Ont-ils été jugulés ? Surmontés ? Ou cette image lisse et réunificatrice a-t-elle précisément pour fonction de les exorciser ?

5 LITTÉRATURE(S) VAUDOISE(S), OU A CHAQUE ÉCRIVAIN SON PAYS

DANIEL MAGGETTI

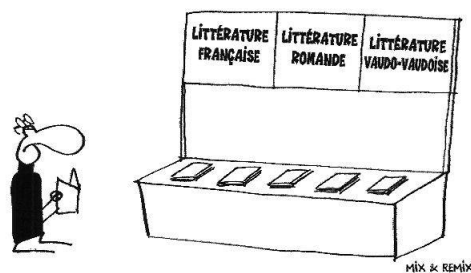
Au XIX^e siècle, lire des textes littéraires en y recherchant des traces ou des signes constitutifs d'une identité était un exercice non seulement légitime, mais à bien des égards obligé : l'opération de mise en évidence du « génie » propre à chaque peuple, qui est un des buts explicites du modèle d'exégèse inauguré par les romantiques, assimile en effet la vision poétique à un instrument de connaissance, et les contributions des écrivains à des témoignages aussi précieux qu'originaux. Depuis lors, les postures critiques successives et les orientations divergentes de plusieurs écoles de pensée ont contribué à rendre de telles interrogations suspectes ou périmées d'avance : suspectes, parce qu'on suppose en amont, sur la base d'exemples du passé, une volonté de récupération hagiographique des œuvres et des auteurs, et une instrumentalisation idéologique du patrimoine écrit ; périmées, parce que la *doxa* des spécialistes a longtemps reposé sur l'affirmation de la spécificité de l'objet littéraire, qui, isolé des autres discours, a surtout été étudié en se concentrant sur son fonctionnement propre. Parler sans autre de « littérature vaudoise », de nos jours, peut donc encore être doublement périlleux pour un chercheur : la simple utilisation de la formule risque d'apparaître à la fois comme une exhibition de conservatisme politique et comme une forme d'allégeance à des pratiques scientifiques controversées. Ajoutons à cela, dans une perspective plus sociologique, la circonstance aggravante qu'est le manque de reconnaissance symbolique des productions artistiques périphériques, et donc le manque de légitimité des commentaires qui s'y rapportent : « littérature vaudoise », la belle affaire, alors que l'on n'ose même pas, ou plus, mentionner une littérature *romande*, et que celle-ci demeure cantonnée à l'intérieur des frontières suisses ! Ce cantonalisme n'est-il pas anachronique ? Ce questionnement n'est-il pas la manifestation d'un provincialisme au carré ?

Avant d'émettre des jugements définitifs, peut-être faudrait-il s'entendre sur les termes qu'on emploie — et les débarrasser du badigeon dont ils sont enduits par l'usage courant et

répété qui en a été fait. Si la croyance en une « littérature vaudoise » implique que l'on cherche à en donner des définitions plus ou moins péremptoires (cela a été fait); si l'affirmation de l'existence de cette entité signifie que l'on groupe des œuvres en recourant à des catégories préétablies et que l'on souligne des dénominateurs communs transhistoriques (cela aussi a été fait); bref, si l'on adopte la formule en l'appliquant de façon étroite et en la faisant servir avant tout à la célébration d'une identité non questionnée et considérée comme un acquis indiscutable, aux traits préfixés (et cela a été encore plus souvent fait) — si tel est le cas, je recule devant la profession de foi. La position que je préconise, plus restrictive, privilégie l'analyse et l'interrogation. Si j'accepte de me référer à une « littérature vaudoise », c'est parce que je pense que les œuvres littéraires signées par des écrivains ayant vécu et travaillé dans le Pays de Vaud ont quelque chose à nous apprendre sur ce que « être d'ici » signifie. L'hypothèse que je pose, et qui est à reformuler à chaque fois que l'on aborde un texte, c'est que les œuvres littéraires produites ici sont *aussi* parcourues — parcourues *entre autres*, chacune à sa manière : explicitement, implicitement, voire en s'y refusant — par un questionnement susceptible de nous livrer, non des credo commandés, mais des bribes, des étincelles ou des éclats révélateurs de ce que c'est que de graviter dans l'orbite du Pays de Vaud, à un moment donné. Ce dernier aspect, à savoir la dimension historique, me paraît aussi fondamental que le côté individuel du rapport identitaire : loin d'être une tunique coupée une fois pour toutes à l'aube des temps, et portée à travers les époques comme un vêtement indémodable, l'identité est un habit constamment rapiécé, rajusté, élargi ou rétréci, aux coutures toujours refaites, tantôt apparentes, tantôt invisibles; les habitudes vestimentaires collectives et la taille de chacun influencent la forme qu'on lui donne.

L'identité vaudoise — comme toute autre identité — est à comprendre moins comme une essence que comme un ajournement, une adaptation à un contexte et à des circonstances qui varient; ce qu'on peut postuler, tout au plus, c'est qu'il existe historiquement des *moments* singuliers (et chronologiquement délimités) cristallisant des *états* identitaires.

Qu'ils prennent en compte la littérature ou d'autres productions, les historiens qui s'intéressent à la question de l'identité me semblent par conséquent devoir s'astreindre, à cause de la nature même de l'objet qu'ils tentent de cerner, à travailler en deux temps : d'abord, l'étude de détail de ces moments; ensuite, la mise en relation des états identitaires qu'ils révèlent. Quant aux historiens de la littérature, ils ont des précautions particulières à prendre, dues surtout au fait que la création artistique vise à l'originalité et cherche à produire de la singularité : dans toute opération de comparaison et de rapprochement, la prudence est de mise. Dans leur cas, il s'agirait donc de voir si et comment, par-delà leur nature singulière, les œuvres littéraires surgies à un moment spécifique ont des caractéristiques en partage, puis d'étudier les rapports entre des réalisations appartenant à des époques différentes. Car il n'y a pas, selon moi, de « littérature vaudoise » présentant des traits



immuables et que l'on serait sûr de retrouver dans un corpus rassemblé en faisant fi de toute chronologie : il y a des écrivains vaudois, et des périodes dans la littérature du Pays de Vaud.

Loin du culte du « y en a point comme nous », qui se complaît dans la glorification d'une ressemblance, l'approche que je viens d'esquisser amène, en même temps que la prise de conscience de l'enjeu identitaire, celle de la mobilité, voire de la fragilité des constructions culturelles. Il n'est certes pas question de faire abstraction de ce qui est au cœur de la problématique identitaire, à savoir la mise en évidence des *liens* qui rassemblent ; mais ces liens, variables dans le temps, et parce qu'ils sont tels, sont ressaisis, resserrés ou relâchés, selon les moments. L'identité locale, dès lors, n'est plus concevable en termes d'exclusivité : elle ne peut plus être close sur ce qui, de manière fantasmatique, la fonde ; elle se pense aussi dans la relation à l'autre, à ce qui est différent, à ce qui était et qui n'est plus. C'est d'ailleurs de cette manière que l'ont comprise deux parmi les écrivains vaudois qui ont le plus clairement pris position en la matière, à savoir Juste Olivier et C. F. Ramuz. Dans *Le Canton de Vaud*, ouvrage inaugural, à la fois inventaire de ce qui constitue la « patrie de Vaud », et discret cahier de doléances recensant ses lacunes, Olivier multiplie ainsi les mises en garde contre le contentement de soi, en rappelant qu'il est nécessaire de se situer par rapport à l'extérieur :

[...] si nous ignorons ou jugeons mal ce qui se passe au dehors, si nous n'avons jamais à nous comparer qu'à nous-mêmes, nous risquons beaucoup. Le monde est plus grand que notre humble réduit. Nous ne pouvons point songer à n'en rien savoir. [...] Il faut rester soi, et connaître sa place dans l'ensemble¹.

L'attachement à son pays, fût-il viscéral comme chez l'auteur des *Chansons lointaines*, apparaît donc comme parfaitement compatible avec une prise de distance critique : c'est du reste là une des causes du maigre succès du *Canton de Vaud* à l'époque de sa parution. A un public qui attendait de l'enthousiasme sans mélange, des certitudes et des distinctions nettes entre *ici* et *hors d'ici*, les doutes et les hésitations de l'écrivain parurent déplacées. C'est qu'Olivier, tout en posant des jalons identitaires, insiste sur le fait que les traditions vaudoises, les mœurs du pays, sa sociabilité, l'ensemble des éléments qui en forment le tableau contemporain, tout cela s'est construit par additions successives : par-dessus les « couches » des Helvètes, des Romains et des Bourguignons, qui « s'étendant de proche en proche ont gagné toute la terre de la patrie, et de siècle en siècle ont agrandi l'héritage par un travail obscur et persévérant », « il s'est fait bien d'autres dépôts.² » Cette conscience de la relativité, cette conception diachronique de l'identité, je crois que nous pouvons plus que jamais en tirer bénéfice. Et la modernité de cette vision, en nous frappant, nous éclaire sur ce que les écrivains peuvent nous apprendre dans ce domaine, en bousculant quelque peu nos réflexes de pensée — comme l'a bien dit Ramuz à propos du texte d'Olivier auquel nous venons de faire allusion :

1 Juste OLIVIER, *Le Canton de Vaud*, t. I (1837), rééd. Lausanne, Cahiers de la Renaissance Vaudoise, 1978, p. 51. 2 *Ibid.*, p. 179.

Nous sommes un pays qui change difficilement d'habitudes, et l'écrivain, c'est un homme qui vous propose de changer d'habitudes. L'écrivain qui se présente, ce sont de nouvelles habitudes à prendre ; nous sommes lents à les adopter³.

Toute en tension entre deux pôles difficiles à concilier, à savoir la nécessité d'exprimer un enracinement régional, et le désir de parvenir à un art « universel », non localisé, l'œuvre de Ramuz est elle aussi particulièrement stimulante pour qui veut approfondir la réflexion sur l'identité — à condition que l'on rejette les innombrables discours de cantine faisant de l'écrivain la plus fidèle émanation d'un peuple et d'un terroir, pour sonder, plutôt, la dialectique qui traverse ses écrits. Car s'il est aisé de dresser la carte des déclarations d'adhésion ramuziennes en s'appuyant sur des textes dont le très explicite ouvrage de commande *Pays de Vaud* (1943), on ne peut honnêtement le faire en occultant les propos sévères tenus dans « Conformisme »⁴, ou en passant sous silence les aspirations de *Besoin de grandeur* (1937). Le particularisme et le « typique » sont ainsi corrigés par le goût du général et la tendance à l'archétypique ; le sentiment identitaire est tempéré par sa mise en perspective ; la relation au pays réel trouve son sens dans l'élaboration d'« ancrages imaginaires », pour reprendre une formule de Jérôme Meizoz.

Le canton que Juste Olivier a connu vers 1830 était en quête de lui-même — balbutiant, incertain, en dépit de quelques crâneries affichées. Celui de la première partie du xx^e siècle, que Ramuz a observé, arpenté et jugé, faisait briller ses valeurs sûres, et s'admirait quelque peu d'être si beau et si fort. Nous sommes trop englués dans ce qui nous entoure pour décrypter déjà, dans les œuvres qui s'écrivent à côté de nous, les marques qui témoigneront de quelques modalités de rapport au pays en ce début du xx^e siècle. Dans cent ans, le canton de Vaud eût-il disparu, l'anniversaire de ce qui fut sa naissance offrira de toute manière une occasion de réfléchir aux fluctuations de cette appartenance qui travaille et nourrit, en surface ou en dessous, dans la reconnaissance ou dans la révolte, les créations individuelles.

3 C. F. RAMUZ, « Lettre à Messieurs les membres de la section vaudoise de Zofingue » (1938), donnée en guise de préface à la réédition du *Canton de Vaud* de Juste Olivier, reprise *ibid.*, p. VIII.

4 Paru dans l'hebdomadaire *Aujourd'hui* le 22 janvier 1931, ce texte de Ramuz, très critique à l'égard de l'autocontentement vaudois, a été repris dans les *Œuvres complètes* publiées par Mermod en 1941, et réédité en volume aux Éditions Séquences, à Rezé, en 1996.

6 VARIATIONS SUR LA « VAUDOISITUDE » A TRAVERS QUELQUES FIGURES DU CHAMP ÉDITORIAL CANTONAL

FRANÇOIS VALLOTTON

« Lausanne capitale romande du livre ». L'expression, présente dans de nombreux travaux sur le champ éditorial régional, témoigne de l'importance de ce secteur dans le contexte économique et culturel vaudois. Centre typographique d'importance dès le ^{xvi}^e siècle, Lausanne conquiert cette position privilégiée dans la seconde partie du ^{xix}^e siècle, moment de la première autonomisation du métier d'éditeur en Suisse francophone. Ainsi, en 1866, c'est à quelques encablures de la nouvelle station ferroviaire, à l'Hôtel des Alpes, qu'est convoquée la réunion constitutive de la Société des Libraires et Éditeurs de la Suisse romande. En termes quantitatifs, l'édition vaudoise devient le pôle de production le plus important sur le plan romand dès les années 1920, supplantant en l'occurrence sa rivale genevoise. Les nouvelles enseignes des Éditions du Verseau, de Mermod, des Éditions Gonin ou de la Guilde du livre constituent alors les vecteurs les plus prestigieux de cette effervescence éditoriale qui peut s'appuyer notamment sur un secteur des arts graphiques de réputation bientôt internationale. Après guerre, l'essor phénoménal des Éditions Rencontre mais aussi le dynamisme de trois imprimeries lausannoises (les Imprimeries Réunies, l'Imprimerie Centrale et Héliographia) contribueront encore à renforcer ce leadership, jusqu'au début des années 1970 tout au moins.

Quel rôle ce secteur particulièrement dynamique a-t-il joué dans la construction d'une identité vaudoise ? C'est à cette question, proposée par les initiateurs de ce recueil, que je tenterai de répondre dans les lignes qui vont suivre. Même si a priori peu d'éditeurs autochtones ont mis leur activité au service de la défense étroite d'un projet identitaire — un projet qui n'aurait pu être que voué à l'échec de par l'exiguïté du marché cantonal —, il me semble intéressant de revenir sur l'histoire de quelques maisons ayant porté, à travers leurs catalogues, une certaine idée de la « vaudoisitude ».

Dans la deuxième moitié du ^{xix}^e siècle, deux entreprises sortent incontestablement du lot de par le volume de leur production et de par leur inscription dans la réalité politique et sociale de



leur temps : il s'agit de l'Imprimerie Bridel et de la Librairie Payot. Leurs principaux protagonistes présentent des profils très dissemblables, voire antagonistes. Rejeton d'une famille de pasteurs qui compte notamment en son sein la figure illustre du Doyen Bridel — l'éditeur des *Étrennes helvétiques et patriotiques* — Georges-Victor Bridel (1818-1889) place d'emblée son activité éditoriale sous l'égide du mouvement du Réveil. En 1839, il lance,

parallèlement à son activité à la tête d'une école du dimanche, un périodique pour la jeunesse intitulé *Lectures pour les enfants*. Puis, peu de temps après, il devient l'une des principales chevilles ouvrières de la Société pour la distribution des livres religieux de Lausanne. Cette société, qui s'inspire de la Religious Tract Society de Londres, a pour but de répandre les principes de l'Évangile par le biais de courts récits qui sont soit distribués, soit vendus. Sous ses aspects traditionalistes et bien pensants, cette entreprise d'évangélisation développe des stratégies tout à fait modernes quant à la production et à la distribution de ses ouvrages ; des innovations dont Bridel s'inspirera largement au moment de développer sa propre activité en tant que libraire-éditeur dès 1844, puis comme imprimeur-éditeur dès 1857. Grâce à un réseau de diffusion basé sur quelques dépositaires privilégiés (pasteurs mais aussi instituteurs), Bridel parvient à sortir l'imprimé des salons et bibliothèques des villes pour le répandre dans les campagnes. A l'image des publications de la Société des Traités religieux (que Bridel imprime depuis 1857), son catalogue propose en outre toute une gamme de supports éditoriaux et procédés typographiques nouveaux — séries spéciales pour la jeunesse, couvertures de couleurs, recours à l'illustration — susceptibles de susciter l'intérêt des publics les plus divers. Enfin, afin de renouveler un fonds éditorial basé sur de nombreuses traductions et autres adaptations de l'anglais, Bridel introduit une politique de commandes de manuscrits à certains auteurs du cru. A la suite de la publication de *Pierre Châvin* d'Urbain Olivier sous l'égide de la Société lausannoise des Traités religieux, Bridel prend contact avec l'écrivain afin de lui commander un volume du même genre, publiable dans les six mois : ce sera le point de départ d'une longue collaboration entre l'auteur vaudois le plus lu de son temps et Georges-Victor Bridel qui en fera l'auteur phare (et le plus rentable) de son catalogue. Au vu de ces différents éléments, Bridel peut être considéré comme le premier éditeur vaudois au sens moderne du mot.

Son collègue, Fritz Payot (1850-1900), présente un profil très différent. Autant Bridel avait mis au cœur de son projet éditorial l'évangélisation des consciences, autant Payot, sorte de Jules Ferry vaudois, va miser sur l'édition scolaire pour le décollage de son entreprise. Dixième enfant d'une famille d'agriculteurs de Corcelles, breveté de l'École normale, Fritz Payot fait ses premières armes dans le monde de la librairie faute de débouché immédiat dans l'enseignement. Il pourra néanmoins facilement y transposer sa « vocation » pédagogique en profitant aussi bien de sa connaissance parfaite du milieu scolaire que des transformations intervenues dans le mode d'adjudication des manuels. Le catalogue de la maison se diversifiera par la suite avec la publication de nombreux auteurs romands (Gustave et Samuel Payot, héritiers de l'entreprise familiale à la mort de leur père, créeront l'une des premières collections romandes à succès, le *Roman romand*, en 1910) et un flux d'ouvrages à caractère historique et patriotique d'où se dégagent principalement, à l'occasion du centenaire de la création du canton, *Le Peuple vaudois* d'Henri Warnery et *l'Histoire du canton de Vaud dès les origines* de Paul Maillefer. Sur le plan de ses stratégies commerciales et financières, Payot introduit d'autres aspects novateurs : d'une part, la maison crée une succursale à Paris dès 1912 ; d'autre part, Samuel Payot investit également dans le monde de la presse quotidienne en entrant au Conseil d'administration de la « Société de la

Feuille d'Avis de Lausanne et des Imprimeries réunies » puis en devenant en 1913 président du Conseil de la *Tribune de Lausanne*. Proche désormais du parti radical (rompant ainsi une loi non écrite du monde éditorial local, de tendance libérale), Samuel poursuivra la stratégie de concentration de ses activités après la Première Guerre mondiale en constituant un réseau important de librairies en Suisse puis en créant, avec Jacques Lamunière, la société financière Lousonna — ancêtre d'Édipresse — qui va jouer un rôle essentiel dans les domaines conjoints de la presse, du livre et de la distribution.

Avec Bridel et Payot, ce sont ainsi deux images très contrastées de la société vaudoise qui sont convoquées : la première, liée aux milieux de l'Église libre et de l'ancienne Académie de la seconde moitié du XIX^e siècle, se veut essentiellement lausannoise, hostile à toute intervention de l'État et associe étroitement service de la patrie et perfectionnement moral de ses habitants ; la seconde, qui a substitué au discours religieux un idéal technico-scientifique, est davantage en phase avec le développement politique et industriel du canton tout en étant plus ouverte sur les problématiques suisses, voire internationales.

Au XX^e siècle, de nouvelles initiatives éditoriales s'inscriront en rupture avec ces modèles. On signalera en premier lieu l'entreprise des *Cahiers vaudois* (1914-1919) qui prône le renouvellement des formes d'expression locales. Pour les membres du groupe, la référence à une identité historique et culturelle vaudoise fait place à la valorisation d'une certaine posture esthétique qui souhaite autant se démarquer des modes parisiennes que de la tradition protestante et bien pensante romande. Manifeste emblématique de cette aspiration d'autonomie, le *Raison d'être* de Ramuz qui inaugure la série des « Cahiers » en 1914. Très significativement, ce texte sera réimprimé par les Éditions du Verseau, créées en 1926, qui se présentent comme l'héritière de l'esprit des Cahiers, sur le plan de la forme comme du fond. Le Verseau va incarner pendant plusieurs années une forme renouvelée d'édition locale caractérisée par la qualité typographique de ses ouvrages et la contribution d'auteurs et illustrateurs vaudois de talent. Son directeur littéraire, Edmond Gilliard, déclinera sa propre définition du tempérament vaudois, basée sur le primat de la langue, qui servira de ralliement pour toute une génération : « Dans notre domaine de l'expression verbale, la localité ne suffit pas à faire une originalité ; et on ne confond pas une pièce d'état-civil avec une preuve d'identité. La littérature d'ici, je ne l'accepte pour dignement et valablement, — honnêtement, — vaudoise, que dans la mesure où, par son affirmation d'origine, elle manifeste quelque puissance radicale, — congéniale, — de la langue française¹ ».

La dernière démarche que je mentionnerai ici est sans doute plus surprenante dans la mesure où elle ne renvoie pas spécifiquement à une maison d'édition : ce sont les cahiers *Ordre et Tradition*, créés en 1926, organe du mouvement maurassien du même nom qui devient la Ligue vaudoise dès 1933. En tant que vecteurs du « nationalisme vaudois » cher à Marcel Regamey, et de par l'impact de ce dernier sur la formation intellectuelle et politique de toute une génération,

¹ Du pouvoir des Vaudois, Éd. du Verseau, 1926, p. 24.

ceux-ci ne sauraient pourtant être omis dans un exposé présentant les liens entre édition et identité vaudoise. Ce d'autant plus que c'est à la tête des mêmes cahiers — devenus entre-temps *Cahiers de la Renaissance vaudoise* — que Bertil Galland débutera à la fin des années 1950 une carrière éditoriale aussi prometteuse que prestigieuse: bénéficiant de ce fait d'un réseau de souscripteurs important, il parvient à infléchir durablement la nature de la collection en en faisant un lieu d'accueil pour de nombreux écrivains romands. En dépit de la rupture avec Regamey en 1971, — à la suite de la publication du *Carabas* de Jacques Chessex qualifié d'« immoral » — Galland n'a jamais renié l'influence très importante de la Ligue vaudoise sur sa propre vision du monde. Cette filiation est particulièrement patente dans les volumes de *L'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, vaste entreprise collective que Galland dirigera de 1970 à 1987: de par l'ampleur de l'entreprise — 13 volumes — et le succès rencontré — 17'000 exemplaires vendus pour les différents titres de la série alors que les tomes 1 (La Nature) et 4 (L'Histoire) ont même dépassé la cote des 30'000 —, *l'Encyclopédie* représente d'une certaine manière le point d'orgue de cette quête d'une spécificité vaudoise.

Que reste-t-il aujourd'hui de ces différents héritages? Plus grand chose, force est de le constater. L'Imprimerie Bridel a disparu en 1910 avec la création des Imprimeries réunies; Édipresse, acquéreur dans les années 1980 de la majorité du capital de Payot, a depuis lors tourné le dos à l'édition pour se profiler avant tout comme groupe de presse international; enfin tant les Éditions du Verseau que les *Cahiers de la Renaissance vaudoise* ont perdu une bonne partie de leur rayonnement avec les décès de leurs fondateurs respectifs. Pourtant, le paysage du livre vaudois, constitué pour l'essentiel de petites unités cultivant farouchement leur indépendance, reste d'une étonnante densité et diversité. Mais le temps du cantonalisme semble avoir vécu, les nouvelles enseignes d'aujourd'hui misant bien davantage sur le défrichage de nouveaux horizons thématiques et sur la rencontre d'auteurs étrangers, non forcément francophones. Même une maison comme Cabédita, sur le créneau purement régionaliste, s'ouvre également à de nouvelles entités géographiques (les régions Franche-Comté et Rhône-Alpes notamment) et fait désormais l'essentiel de son chiffre d'affaires en France voisine.

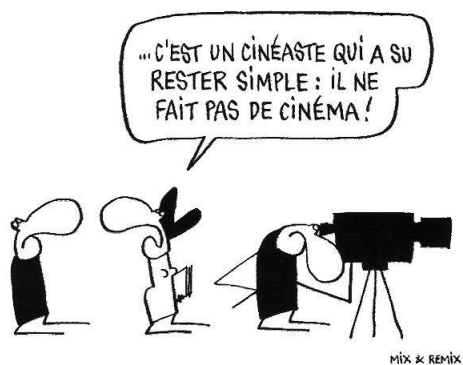
Cette évolution préfigure-t-elle des mutations plus générales sur le plan institutionnel et politique? Poser le problème revient à reprendre la question posée par Roger Chartier dans *Les origines culturelles de la Révolution française*: « Les livres font-ils les révolutions? ». J'aurais en l'occurrence la même prudence que ce spécialiste de l'histoire du livre et de l'édition. Si un flux de publications peuvent transformer une certaine représentation du monde, ou du moins rendre acceptables certaines transformations de l'ordre politique et social, encore faut-il intégrer à l'analyse plusieurs paramètres complémentaires afin de mesurer la force de persuasion potentielle de l'imprimé: les limites de son aire sociale de circulation, l'horizon d'attente du public, les réceptions diversifiées d'un même texte, etc. En ce sens, en fonction notamment du caractère marginal de l'édition vaudoise sur un plan tant économique que symbolique, il me paraît audacieux de vouloir prêter à ce secteur quelque valeur emblématique pour le développement futur de ce canton.

8 PARCOURS D'HISTORIEN DANS LES PREMIERS CINQUANTE ANS DE CINÉMA VAUDOIS

GIANNI HAVER

Le cinéma vaudois existe-t-il ? Cette question renvoie davantage à d'autres questions qu'à une seule réponse. Alors, peut-être faudrait-il la poser autrement : le patrimoine cinématographique vaudois existe-t-il ? La réponse ne fait pas de doute. Définir ce qu'est un film vaudois pose certainement une série de problèmes, alors qu'évoquer un patrimoine cinématographique vaudois permet de réfléchir sur les objets filmiques ou cinématographiques de diverses origines qui font sens dans l'histoire du canton de Vaud. Le film *Accord final* tourné par Douglas Sirk et Ignacy Rosenkranz en 1938, dans lequel on voit les stars Kate De Nagy et Josette Day se promener dans la Riviera, n'est certainement pas un film que l'on qualifierait de vaudois ; néanmoins il fait partie du patrimoine local. Cela dit, il serait faux de limiter ce dernier aux seuls objets filmiques.

Le patrimoine cinématographique est un ensemble bien plus large. En effet, les films sont montrés dans des salles, qui ont une histoire, commentés par des journalistes locaux, réglemen-



tés par des lois vaudoises et généralement vus par un public. Ainsi, il ne fait aucun doute que les lieux de vision, leur enracinement dans un contexte urbain et les transformations liées aux innovations techniques ou culturelles sont de la matière d'histoire. Il en va de même des personnes qui vivent de ce métier. A Lausanne, le cinéma Bourg reste aujourd'hui un des rares témoignages d'une petite salle des années 1910 ; il est ouvert sous le nom d'Apollo le 18 octobre 1913, dans les locaux d'un haut lieu de la société lausannoise, Le Café de la Banque. Cette salle n'a pratiquement pas été modifiée pendant presque un siècle. Quant au Capitole de la rue du Théâtre, à notre époque où ses sem-

blables sont fractionnés en multisalles, il reste un magnifique exemple des grands cinémas-théâtres de la fin de la période muette. Le Métropole, fleuron de l'exploitation suisse du début des années 1930, en dépit du fait qu'il ne sert plus aux projections cinématographiques et que l'aménagement intérieur de la salle a masqué beaucoup des caractéristiques originales, est une des rares salles à avoir été classée comme monument historique en août 1992. Enfin comment imaginer, en voyant l'ABC avant qu'il ne ferme ses portes, que cette minuscule salle était ce qui restait de l'un des premiers locaux au monde contenant plus de 1000 places, construit avec une technique révolutionnaire faite d'une structure en béton armé ? Son nom était alors le Lumen, inauguré en 1910.

La critique de films occupe, elle aussi, une place très visible du patrimoine par sa présence régulière dans les quotidiens locaux (les premières critiques lausannoises apparaissent vers 1920). Elle a laissé d'autres traces dans le canton en donnant naissance à des projets éditoriaux originaux comme la revue montreu­sienne *Close Up*, dont la renommée dépassait les frontières nationales. Cette revue de critique et d'esthétique, éditée par un trio britannique passionné du 7^{ème} art, paraît entre juillet 1927 et décembre 1933. Les 45 numéros contiennent des textes rédigés principalement en anglais. Dans ce même élan, en 1929, à une période où l'avant-garde cinématographique fait parler d'elle, un « congrès international du cinéma indépendant » est organisé à la Sarraz, dans un château mis à disposition par la Baronne Hélène de Mandrot. Il accueille des artistes d'envergure, comme S. M. Eisenstein, Béla Balázs, Léon Moussinac, Walther Ruttmann ou Alberto Cavalcanti.

Dans un tout autre registre, qui présente pourtant quelques similitudes avec la critique, la censure vaudoise, active après la Première Guerre mondiale, est l'une des rares institutions de ce type dont on a pu conserver non seulement les décisions, mais aussi les très précieux procès-verbaux des discussions suivant les visionnements. Ces rapports permettent de comprendre les motivations des autorisations et des interdictions cantonales, donc de saisir les appréhensions des autorités locales. L'ensemble de ces éléments, en dépit de son caractère hétéroclite et de la multiplicité des traces qu'il laisse, fait partie de l'histoire cinématographique vaudoise et dans ce sens, ils doivent nécessairement être pris en considération.

Cet indispensable parcours des différentes dimensions du champ cinématographique n'enlève rien à l'importante place qu'occupe le film dans tout questionnement sur le cinéma. Quelles sont les caractéristiques qui doivent être retenues pour qu'un film soit considéré comme vaudois ? Doit-il filmer le canton ? Son réalisateur doit-il être vaudois ? La maison de production doit-elle y avoir son siège ? ou encore, tout cela à la fois ? Ce sont les questions qu'un groupe de chercheuses et de chercheurs de l'Université de Lausanne se sont posées en 1996 lorsqu'ils se sont rendus au dépôt de Pentha­z de la Cinémathèque suisse avec l'ambition d'établir une « filmographie vaudoise ». Le travail réalisé par cette équipe a permis de jeter les bases d'un premier inventaire pour la période qui va de 1896 à 1939. A cette occasion, le questionnement sur l'existence d'un cinéma vaudois a abouti au constat que « un découpage cantonal a tendance à soulever plus de problèmes qu'il ne simplifie les choses¹ ». Ces difficultés encourageaient à traiter au cas par cas et, finalement, c'est bien l'approche qui a été retenue. Méthode qui a permis de dresser une liste de plus d'une centaine de titres — liste qui reste clairement incomplète, comme tout travail de ce genre — et qui a fait l'objet du numéro de l'année 1996 de la *Revue historique vaudoise*. Lorsque l'on parle de cinéma, on pense le plus souvent aux longs métrages de fiction, or ce catalogue montre que dans le canton, comme d'ailleurs en Suisse de manière générale, le cinéma est

1 Cinoptika, « Éléments d'inventaire d'un patrimoine cinématographique régional 1896-1939 » in *RHV*, 1996, p. 195.

surtout fait de documentaires, de films d'actualité et de publicité. Celle-ci marque d'ailleurs l'un des tout premiers films vaudois : lorsque Lavanchy-Clark filme, pour les Lumières, le défilé du 8^e bataillon à Lausanne, en 1896, il s'arrange pour faire passer devant la caméra une charrette portant un écriteau « Sunligth savon », maison pour laquelle il est agent de vente.

Le canton accueille aussi une importante société de production : l'Office cinématographique Lausanne (OCL) qui produit, dans les années 1920, le tout premier journal d'actualités suisses. On avait cru ce matériel perdu depuis longtemps, or les investigations de 1996 ont permis à Reto Kromer d'en retrouver de larges fragments à la Cinémathèque. Un travail d'identification et de restauration des bobines a été entrepris, ce qui permettra de valoriser ce matériel et de le mettre à contribution pour les recherches historiques. Mais la production la plus marquée par son aspect local est indéniablement celle du « Cinéac », la société dirigée dès la fin des années 1930 par Charles Brönimann. Cinéac est avant tout une salle de cinéma dans laquelle ne passent que des actualités et des courts métrages, située jusqu'en 1948 au bas de la Rue St-François, à l'emplacement qui fut celui de la première salle fixe de Lausanne, le Modern cinéma, ouvert à la fin de l'année 1907 (Auparavant les projections cinématographiques étaient l'affaire de forains qui installaient leur « métier » dans les places de la ville. La Grenette, édifice érigé à la Place de la Riponne, accueillait aussi ces cinémas itinérants). Pour nourrir sa salle, Brönimann se lance dans la production d'actualités lausannoises, sortes de courts films muets tournés en 16 mm qui couvrent la chronique citadine, et qui demeurent aujourd'hui encore parmi les documents visuels les plus révélateurs de l'histoire du chef-lieu (Ce qui reste de ces films est déposé aux archives de la Ville de Lausanne et à celles de la TSR). Brönimann promène sa caméra au carnaval de la patinoire de Montchoisi, lors de l'inondation de la place de l'Ours par les eaux de Bret, pour filmer le Lausanne-Sports qui gagne la Coupe suisse, ou encore lorsque « L'actualité locale évoque un populaire magistrat de l'ordre judiciaire en train de vendanger ses vignes d'Épesses. C'est pittoresque, lumineux et bien de chez nous. » (informations tirées de la page des spectacles de la *Feuille d'avis de Lausanne*, respectivement du 6 mars 1939, du 20 mars 1939, du 17 avril 1939 et du 4 novembre 1940). Cinéac et Brönimann sont également à l'origine de la production d'une trilogie composée de trois petits films de fiction qui s'inspirent de la production radiophonique « La Famille Durambois », écrite par Samuel Chevalier pour le Radio-Théâtre de Lausanne. Cette réalisation, à l'instar de la pièce radiophonique, peut être qualifiée de véritable « vaudoiserie » : les acteurs et actrices s'y expriment avec un bel accent vaudois et illustrent la vie quotidienne d'une famille, sans histoire, de la petite bourgeoisie locale. Ces petits films produits pendant la guerre sont destinés au seul marché romand. A cette même époque, une tentative plus ambitieuse émerge et, bien qu'elle ait un caractère indubitablement lausannois, elle vise une distribution internationale, ou à tout le moins francophone. Pour l'occasion, on monte même un studio de tournage aux Bergières. C'est *Manouche*, mis en scène par Fred Surville, qui sort en mars 1943 sur l'écran du Rex (l'actuelle salle Georges V intégrée dans le complexe des Galeries du cinéma). Le film raconte la vie d'étudiants lausannois et il est passé à

l'histoire (locale) en tant que navet monumental. Un échec qui décrète la mort des éphémères studios des Bergières.

L'histoire du cinéma vaudois continue dans l'après-guerre avec, entre autres, des projets chargés de transmettre la mémoire cantonale : ce sont les productions de Plans Fixes, qui fêtent leur 25^{ème} anniversaire en 2002 ou les réalisations du Service filmique des Archives de la ville de Lausanne qui conduit ses caméras au pied des édifices de la ville amenés à disparaître. Mais nous sortons là des limites que nous nous sommes fixées. Le patrimoine cinématographique vaudois a encore beaucoup à offrir à l'investigation de l'historienne et de l'historien, surtout lorsqu'il est approché au travers des facettes très différents que nous nous sommes efforcés d'esquisser.

Ce parcours illustre bien à quel point cette matière est difficile à saisir et à ordonner dans son ensemble. Elle ne se laisse pas aisément enfermer dans un particularisme cantonal. Pour répondre à la question « Le cinéma vaudois existera-t-il dans 100 ans ? », il faudrait déjà s'assurer de l'existence du canton de Vaud dans 100 ans et ensuite de la survie du cinéma durant le siècle à venir. Cela dit, indépendamment de l'avenir du canton et du cinéma, ce dernier a déjà donné vie à un riche patrimoine culturel local. C'est à la sauvegarde de ce patrimoine qu'il est nécessaire de s'employer.

POUR CONCLURE : IDENTITÉ, FUYANTE PROIE

JUSTIN FAVROD



A la première lecture des textes réunis ci-dessus, j'ai éprouvé une déception. Celle-ci s'est ensuite muée en leçon. Avec naïveté, j'attendais de trouver l'explication de l'origine d'une identité vaudoise. Je partais de l'a priori qu'il existait en tant que tel un ensemble de traits typiquement vaudois sur lequel se fondait une identité. J'attendais le constat d'un réel sentiment d'appartenance à une communauté posé sur un socle solide de siècles et de certitudes.

Au-delà de l'accent vaudois aux formes variées, il me semblait que l'identité cantonale reposait sur le goût de la litote, de l'ironie et du non-dit qui, à mon sens, caractérise toujours nombre de mes compatriotes. Je souhaitais trouver des clefs pour comprendre d'où vient cet humour si typique qui consiste à ridiculiser les grands et la grandeur, une tournure d'esprit qu'un écrivain vaudois a fort joliment baptisé le « génie de l'aplatissement ». J'espérais déterminer la cause de cet

étrange patriotisme, qui consiste à aimer son canton tout en se moquant de cet attachement. La fameuse expression « y en a point comme nous » est en effet, depuis plus d'un siècle en tout cas, utilisée constamment sur le mode ironique. J'espérais enfin savoir pourquoi les Vaudois entretiennent des relations si ambivalentes à l'égard de leur capitale et pourquoi les Lausannois ont en retour un lien si ambigu envers leur canton. Selon moi, l'origine de ces traits s'expliquaient surtout par le fait que le canton de Vaud était à l'origine un pays occupé par Berne. Les auteurs avaient reçu des instructions suggérant fortement cette direction. Indociles, ils les ont dans une écrasante majorité contournées allègrement. Bref, mes attentes sont déçues.

Cette déception ne diminue en rien l'intérêt des diverses contributions qui précèdent. Au contraire, elles confirment l'importance d'une vision diachronique lorsque l'on traite de tels sujets. Si leurs auteurs font preuve d'une grande prudence intellectuelle, si par leur diversité d'approches, ils forment une peinture impressionniste, ils n'en apportent pas moins nombre d'éléments passionnants et ouvrent des pistes.

D'abord, il y apparaît que les hommes dictent la géographie au cours des siècles et que ce n'est pas la topographie qui décide des pays. Le canton de Vaud, comme les autres cantons et l'ensemble des pays, ne constitue pas une entité gravée dans la topographie. Les frontières ont changé et changeront encore selon les volontés et les circonstances humaines.

Autre apport non négligeable : tout comme les frontières, l'identité n'est pas figée, mais au contraire si fluctuante qu'elle en devient insaisissable et fragile. Chaque personne, chaque époque entretient une relation et une conception différente de l'entité politique dans laquelle il vit. Il n'existe pas une identité, mais des identités multiples et changeantes.

Pas moins intéressant, le caractère volontariste qui préside à la création de l'identité vaudoise : le monde politique et intellectuel semble décider au XIX^e et au XX^e siècle que les Vaudois ont fort besoin d'une identité et qu'il convient de leur en forger une, sur mesure. On sent également que ces identités ont recouvert et recouvrent toujours des tensions entre les régions à l'intérieur du canton.

Il est aussi curieux de découvrir que le canton de Vaud est forgé par l'extérieur. En premier, les Bernois semblent avoir inventé le canton de Vaud, même si le toponyme remonte au début du Moyen Âge. Les Suisses, si divers culturellement, savent en général bien l'importance du regard de l'étranger dans la construction du sentiment de communauté. On ne se sent jamais aussi suisse que lorsque l'on rencontre dans la foule un Obwaldien au Guatemala. De même, pour être Vaudois, il faut avoir des voisins qui vous considèrent comme tels et qui ne le sont pas eux-mêmes.

Dans le même esprit, l'influence de l'extérieur paraît primordial aussi bien dans le passé que le futur : l'identité vaudoise ne peut s'appréhender que dans un ensemble plus vaste, que ce soit la Suisse, l'espace francophone ou l'Europe. L'identité se forge aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du canton. Elle s' imagine en fonction des comparaisons avec le reste du monde.

Enfin, les auteurs nous invitent à ne pas perdre de vue les aspects pratiques de la question. Pour répandre et maintenir un discours identitaire, il faut des supports au discours, des livres et des films. Or il s'avère qu'en la matière le canton de Vaud ne constitue pas, ou en tout cas plus, un marché suffisant pour être rentable.

Rares sont les auteurs qui ont osé se projeter dans l'avenir. Ces audacieux éprouvent des difficultés à imaginer que l'on puisse fêter dans un siècle le tricentenaire du canton de Vaud. A les croire, cette entité semble plutôt destinée à prendre la poussière dans quelque vitrine de musée ou à nourrir des réflexions scientifiques, au mieux nostalgiques. Ils viennent suggérer que le cantonalisme est moribond et que par voie de conséquence Vaud est destiné soit à éclater, soit plutôt à disparaître dans un espace plus grand, qui reste à déterminer.

Est-ce là un prédiction fiable ou le reflet de l'instabilité qui caractérise notre époque et marque notre pensée à tous ? Chacun est libre de se forger sa réponse.

NOTICES BIOGRAPHIQUES DES CONTRIBUTEURS

Préhistoire :

Gibert Kaenel est conservateur au Musée d'archéologie du canton de Vaud. Archéologue, il est spécialiste de l'âge du fer. Il a abordé des questions comparables à l'étude présente dans deux articles récents : avec Peter Jud, « Helvètes et Rauraques : quelle emprise territoriale ? » In : Dominique Garcia et Florence Verdin (dir.), *Territoires celtiques. Espace ethnique et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Paris, Errance, 2002, 297-305 et « Du Rhône au Rhin : des Celtes et des Helvètes « différents » durant l'âge du Fer ? » *Musée suisse*, Zürich (à paraître).

Antiquité :

Laurent Flutsch est archéologue, il est directeur du Musée romain de Lausanne-Vidy. Il a notamment publié avec Urs Niffeler et Frédéric Rossi, « Quand la Suisse n'existait pas : le temps des Romains ». *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Age*, vol. 5, Bâle, 2002, et « Brassage culturel à Lousonna : pour le meilleur et pour l'empire ». *Mémoire Vive* 2003, « Futur antérieur. Trésors archéologiques du XXI^e siècle après J.-C. » Gollion, 2003.

Moyen-Age :

Jean-Daniel Morerod est né en 1956. Après une licence en lettres, il obtient un diplôme de l'école vaticane de paléographie et d'archivistique en 1982, et un doctorat en lettre à l'Université de Lausanne en 1995. Il est professeur ordinaire à l'Université de Neuchâtel depuis 1999. Il est notamment l'auteur avec Viviane Durussel de *Le Pays de Vaud aux sources de son histoire*, Lausanne, Payot, 1990 et de *Genèse d'une principauté épiscopale. La politique des évêques de Lausanne (IX^e-XIV^e siècle)*, (Bibliothèque historique vaudoise 116) Lausanne 2000.

Époque moderne :

Professeure d'histoire moderne à l'Université de Lausanne et spécialiste de l'histoire des mentalités, Danièle Tosato-Rigo a publié notamment plusieurs contributions en relation avec la Révolution vaudoise : *Bon peuple vaudois ! Écoute tes vrais amis ! Discours, proclamations et pamphlets diffusés dans le Pays de Vaud au temps de la Révolution*, textes réunis et présentés par Danièle Tosato-Rigo et Silvio Corsini, avec la collaboration de Valérie Berthoud et Nathalie Manteau, Lausanne (Numéro spécial de la *Revue historique vaudoise/ Bibliothèque historique vaudoise* No 114), 1999, « Des airs de liberté : le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle » in *Benjamin Samuel Bolomey (1739-1819). Un peintre suisse à la Cour du Prince Guillaume d'Orange*, Lausanne/ La Haye, 2001, pp. 59-70 ; « Le statut de la femme dans le nouvel État cantonal : quelques jalons de recherche » in (collectif) *Vaud sous l'Acte de Médiation 1803-1813. La naissance d'un canton confédéré*, Lausanne (Bibliothèque historique vaudoise No 122), 2002, pp. 311-317.

Époque contemporaine :

Né en 1961, Daniel Maggetti vit à Lausanne. Après avoir été assistant à l'Université de Zurich, il est actuellement maître-assistant (enseignement de la littérature romande) à la section de français de l'Université de Lausanne, et chercheur au Centre de recherches sur les lettres romandes, où il travaille à l'édition des *Œuvres complètes* de C. F. Ramuz. Il est l'auteur de nombreuses publications consacrées à la littérature francophone de Suisse, abordée sous les angles de l'histoire et de la sociologie ; il a notamment fait paraître *L'Invention de la littérature romande (1830-1910)*, Lausanne, Payot, 1995.

Gianni Haver, né en 1963 est docteur ès sciences politiques avec une thèse sur *Le spectacle cinématographique dans le canton de Vaud 1939-1945*. Maître-assistant à l'Institut d'histoire économique et sociale de l'Université de Lausanne, il donne plusieurs enseignements en lien avec la représentation cinématographique. Il dirige la collection Médias et histoire aux éditions Antipodes. Il est notamment l'auteur en collaboration avec Laurent Guido, *La mise en scène du corps sportif. De la Belle Époque à l'âge des extrêmes / Spotlighting the Sporting Body. From The Belle Epoque to the Age of Extremes*, Lausanne, Comité International Olympique, 2002. Gianni Haver, Patrick J. Gyger (Dir.), *De beaux lendemains ? Histoire, société et politique dans la science-fiction*, Lausanne, Antipodes, 2002. Gianni Haver (Dir.), *La Suisse les Alliés et le cinéma. Propagande et représentation, 1939-1945*, Lausanne, éd. Antipodes, 2001. Gianni Haver, *Les lueurs de la guerre : écrans vaudois 1939-1945*, Lausanne, Payot, 2003 (sous presse). Et en collaboration avec Pierre-Emmanuel Jaques, *La séance de cinéma en Suisse 1895-1945*, Lausanne, Antipodes, (à paraître, 2003).

François Vallotton est professeur assistant d'histoire contemporaine à l'Université de Lausanne. Ses travaux portent sur l'histoire intellectuelle et culturelle de la Suisse, sur la presse, le livre et la lecture. Il a notamment publié *L'Édition romande et ses acteurs, 1850-1920* (Slatkine, 2001) et préside la Fondation Mémoire Éditoriale qui a pour objectif de préserver et de mettre en valeur les archives éditoriales suisses.